





Sabine Patoux Présidente du CAUE du Val-de-Marne Présidente déléguée au Conseil départemental du Val-de-Marne Conseillère municipale au Plessis-Trévise

L'année 2021 a été, pour le CAUE, une année riche de projets, permettant d'agir et de répondre aux sollicitations toujours plus nombreuses des collectivités : « charte qualité construction », « cahier de recommandations architecturales », ou « végétalisation des cimetières », les champs d'interventions de nos missions s'élargissent afin de répondre aux enjeux environnementaux actuels tout en préservant la qualité du cadre de vie.

L'activité de conseil aux particuliers, aux porteurs de projets est en forte progression : plus de 3 500 Val-de-Marnais ont établi un contact avec le CAUE et son pôle Agence de l'énergie et près de 2 000 d'entre eux ont pu bénéficier d'un conseil personnalisé pour leur projet.

L'année 2021 a également été marquée par un temps fort de sensibilisation avec la première édition du palmarès « Architectures habitées », exclusivement orienté vers l'habitat, dans le but de valoriser les projets de construction, de transformation, de rénovation ou d'agrandissement et de démontrer l'importance de l'architecture et le rôle de celle-ci dans la fabrication d'un cadre de vie de qualité.

Enfin, cette année fut également l'occasion pour le CAUE d'accompagner 6 villes et 12 écoles dans une démarche de co-conception, associant adultes et enfants, de transformation et de végétalisation des cours d'école. Celles-ci représentent des surfaces non négligeables, réparties de façon relativement homogène sur le territoire ; ces transformations visent à l'amélioration du bien-être en milieu urbain, en offrant des cours de récréations mieux adaptées aux besoins des enfants et des adultes qui les pratiquent au quotidien.

Au-delà du rapport d'activités, que je partage avec Samuel Besnard et que je remercie sincèrement pour le travail engagé, l'année 2021 est marquée pour ma part, par la fierté que représente ma nouvelle fonction de présidente du CAUE du Val-de-Marne. Outil fédérateur répondant aux besoins des publics et du territoire, le CAUE se fixe comme objectif de répondre aux enjeux de développement raisonné, de qualité du bâti et de modération énergétique.

Le CAUE est un partenaire attentif pour apporter une aide à la prise de décision, pour l'ensemble des collectivités et des professionnels de la construction et de l'aménagement.

Je tiens tout particulièrement à remercier, à l'occasion de ce rapport moral, le conseil d'administration ainsi que l'ensemble de l'équipe pour son implication dans l'animation de l'ensemble des missions du CAUE.

Pour conclure, je vous invite à parcourir le rapport d'activités qui illustre la richesse des actions proposées et portées par le CAUE. Tout ce travail s'appuie sur une connaissance et une mémoire des lieux et permet au CAUE de porter une vision engagée sur les problématiques contemporaines. Je vous en souhaite une bonne lecture.

Sabine Patoux



JANVIER

- 15/01 : Webinaire Pause Réno #1
- « Techniques pour isoler par l'exterieur »
- 19/01 : Séminaire Observatoire CAUE IDF
- « La valeur de l'existant : réhabiliter pour mieux habiter »
- 22/01 : Webinaire Pause Réno #2
- « Les matériaux biosourcés pour rénover »
- 21, 22 et 25/01 : Stage Rectorat
- « La photographie : histoire de point de vue »
- 28/01 : Webinaire Coup de PROjecteur
- « Le réemploi intégré aux projets »

FÉVRIER

- 02/02 : Webinaire Pause Réno #3
- « Les aides financières pour la rénovation énergétique en maison individuelle »
- 09/02 : Webinaire Pause Réno #4
- « Les bons gestes du quotidien pour économiser »
- 26/02 : Webinaire Pause Réno #5
- « Agrandir sa maison »

MARS

- 18/03 : Webinaire IDF pour les élus
- « Présentation du dispositif Cours Oasis »
- 22-25/03 : Stage Rectorat
- « Architectures et formes urbaines »
- 24/03 : CoachCopro®

Remise des Prix Trophées métropolitains

AVRIL

- 08/04 : Webinaire
- « Quelles aides financières pour la rénovation énergétique en copropriété ? »
- 15/04 : Stage Rectorat
- « Raconter le territoire »
- 15/04 : Webinaire Pause Réno #1
- « Isoler mes combles »
- •15-16/04: Formation Architecture dans la ville
- « Enjeux de performance énergétique sur existant et neuf »
- 28/01 : Webinaire Coup de PROjecteur
- « Décret tertiaire n°1 »



MAI

- 05/05 : Webinaire Pause Réno #2
- « Mener un projet solaire photovoltaïque »
- 11/05 : Stage Rectorat
- « Changements climatiques : enjeux scientifiques, sociaux et patrimoniaux »
- 18/05 : Webinaire
- « Les étapes d'une bonne rénovation énergétique en copropriété »
- 20/05 : Webinaire Pause Réno #3
- « Préparer ma déclaration de travaux »
- 25/05 : Webinaire Coup de PROjecteur
- « Décret tertiaire n°2 »
- 27/05 : Conférence Université Inter-Âge
- « Les tendances de l'architecture contemporaine »

JUIN

- 04-06/06 : Rendez-vous aux jardins
- 07-10/06 : Stage Rectorat
- « Raconter le territoire »
- 11/06 : Webinaire Pause Réno #4
- « Et pourquoi pas un toit terrasse? »
- 15/06 : Webinaire
- « Les travaux de rénovation énergétiques et les obligations réglementaires en copropriété »
- 19-20/06 : Printemps des cités jardins
- 25/06 : Webinaire Pause Réno #5
- « Ma maison est humide, que faut-il faire? »



JUILLET

• 02/07 : Coup de PROjecteur

Les îles de la Marne à Paris Est Marne & Bois

• 03/07 : Promenade

Cap sur la Marne

• 07/07 : Remise des prix

Palmarès "Architectures habitées"

SEPTEMBRE

• 04/09 : Fête des associations

Intervention de l'Agence de l'énergie à Ablon-sur-Seine

• 05/09 : Fête des associations

Intervention de l'Agence de l'énergie à Paray-Vieille-Poste

- •17/09: Les Enfants du Patrimoine
- •18-19/09 : Les Journées du Patrimoine
- 21/09 : Coup de PROjecteur

Parc du bord de l'eau, Villeneuve-le-Roi

• 21/09 : Conférence de Vincennes

Marcel Breuer

• 21/09 : Webinaire pour les copropriétaires

Rénovation globale : méthodologie, solutions, financement et bénéfices

OCTOBRE

• 02/10 : Fête de la nature

Maison de l'environnement du Val-de-Bièvre

• 02/10 : Fête de l'environnement

Intervention de l'Agence de l'énergie à Valenton

• 08/10 : La Pause Réno : 45 min de visio

Agrandir ma maison

• 16/10 : Journées Nationales de l'Architecture

Visite d'une cité-jardins exemplaire à Champigny-sur-Marne

• 17/10 : Archipel francilien

Visite d'une cité-jardins exemplaire à Champigny-sur-Marne

• 19/10 : Conférence à Vincennes

Richard Rogers : transparence et architecture. l'art de révéler la structure

NOVEMBRE

• 19/11 : La Pause Réno : 45 min de visio

Les techniques d'isolation par l'extérieur

• 19/11 : Les rencontres pour l'autonomie

Maison du handball, Créteil

• 23/11 : Conférence à Vincennes

Henri Sauvage / Art nouveau & Art déco : un créateur pionnier du Mouvement moderne

• 25/11 : Coup de PROjecteur

Le Lavoir Numérique à Gentilly : un lieu dédié à la création

DÉCEMBRE

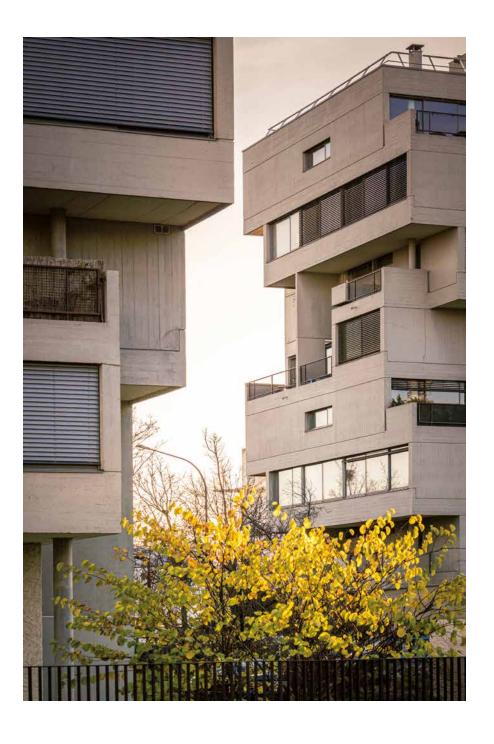
• 09/12 : Visite d'opération

Réhabilitation des tours EDF à Ivry-sur-Seine

• 10/12 : La Pause Réno : 45 min de visio

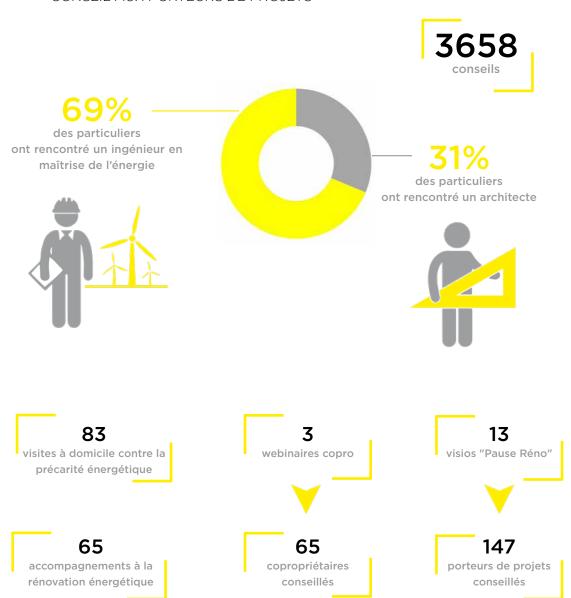
Préparer ma déclaration de travaux





ENTRE VOUS ET NOUS...

• CONSEIL AUX PORTEURS DE PROJETS



FOCUS SUR LE PALMARÈS "ARCHITECTURES HABITÉES"

41 candidatures reccueillies

25
candidatures
validées

751
participations au
vote du public

RÉSULTATS

2

lauréats

3"mentions spéciales"

projets "remarqués par le jury"

• SENSIBILISATION

35 actions de sensibilisation

8

850 personnes sensibilisées



257
personnes
ont participé à
nos conférences



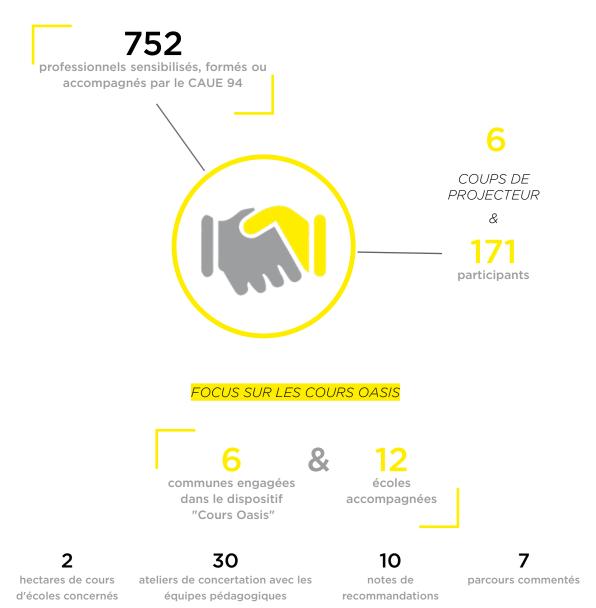
386 personnes ont participé à nos parcours & visites



personnes ont participé à nos autres actions (ateliers, webinaires...)

ENTRE VOUS ET NOUS...

PROFESSIONNELS & COLLECTIVITÉS



JEUNE PUBLIC & ENSEIGNANTS



3700
enfants concernés
directement par le
disposiitif "Cours Oasis"

ateliers de concertation et sensibilisation avec

SENSIBILISATION



181 actions de sensibilisation

4006 jeunes sensibilisés

FOCUS SUR « LES ENFANTS DU PATRIMOINE »

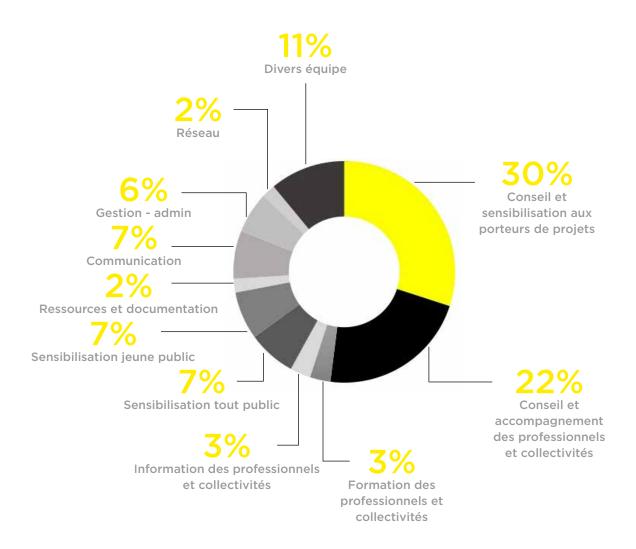
116 classes sensibilisées

=

2802 jeunes sensibilisés

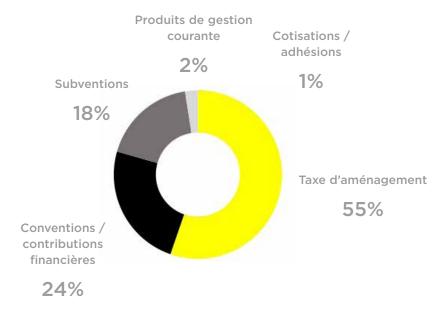
L'ACTIVITÉ DU CAUE

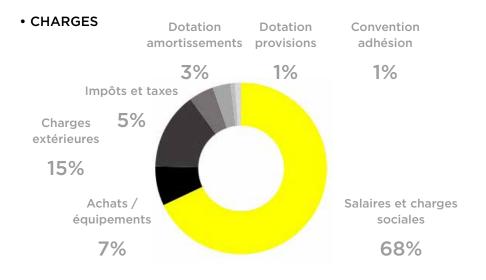
• TEMPS PASSÉ PAR TYPE D'ACTIONS





• PRODUITS





SOMMAIRE

17

	Conseil et sensibilisation aux porteurs de proj	iets
\rightarrow	Conseil aux particuliers	28
\rightarrow	Conseil aux copropriétés	30
\rightarrow	Balade thermique	31
\rightarrow	Pass'Réno Habitat	32
\rightarrow	DORÉMI	33
\rightarrow	La Pause Réno	34
\rightarrow	Palmarès « Architectures Habitées »	36
\rightarrow	Visites à domicile	39
_	Accompagnement des professionnels et collec	tivités
\rightarrow	Étude patrimoine scolaire	42
	Cours Oasis	44
\rightarrow	Analyse des PLU du Territoire Marne Confluence	48
	Jurys citoyens	50
	Éco-quartier de la gare - Cachan	54
	Charte Qualité Construction - Bry-sur-Marne	55
\rightarrow	Cahiers de recommandations architecturales	56
\rightarrow	Végétalisation des cimetières - Bry-sur-Marne	58
	Effinergie patrimoine - Label expérimental	59
	Plan Climat Air Énergie Territorial	60
	Plan départemental de lutte contre la précarité énergétique	62
	Commission régionale du patrimoine et de l'architecture	64
	Commissions départementales	65
	Revue de projets - DRIEA - UD 94	66
	Jurys de concours	67
	Information des professionnels et collectivités	S
\rightarrow	Les coups de PROjecteur	70
	Observatoire de la qualité architecturale du logement	72
	La biodiversité +	74
	DRAC-DRIEAT Copil et séminaire	76
	Atlas des paysages du Val-de-Marne	77

	Formation des professionnels et collectivités	
\rightarrow	Architecture de la ville	80
\rightarrow	Formation « continue » à la demande	82
\rightarrow	Formation enseignement supérieur - Recherche architecturale	84
->	Formations à destination des enseignants	86
_	Sensibilisation jeune public	
\rightarrow	Les Enfants du Patrimoine	90
\rightarrow	Les architectes et les paysagistes dans les classes	94
\rightarrow	Visites et ateliers périscolaires - Créteil	96
\rightarrow	Les petits vitriots défient l'avenir - Vitry-sur-Seine	98
		100
\rightarrow	« Au fil des rails » - Ateliers autour du prolongement de la ligne 14	100
	« Au fil des rails » - Ateliers autour du prolongement de la ligne 14Un jardin dans ma main	100
\rightarrow		
→ →	Un jardin dans ma main	104
→ →	→ Un jardin dans ma main → Archi'Pel	104 106
→ → -	Un jardin dans ma main Archi'Pel CUBES - Thiais	104 106
→ → →	Un jardin dans ma main Archi'Pel CUBES - Thiais Sensibilisation grand public	104 106 107
→ → → →	Un jardin dans ma main Archi'Pel CUBES - Thiais Sensibilisation grand public L'Annexe du CAUE 94	104 106 107
→ → → → →	Un jardin dans ma main Archi'Pel CUBES - Thiais Sensibilisation grand public L'Annexe du CAUE 94 Journées Européennes du Patrimoine	104 106 107 110 112
→ → → → → →	Un jardin dans ma main Archi'Pel CUBES - Thiais Sensibilisation grand public L'Annexe du CAUE 94 Journées Européennes du Patrimoine Journées Nationales de l'Architecture	104 106 107 110 112 114
→ → → → → → →	Un jardin dans ma main Archi'Pel CUBES - Thiais Sensibilisation grand public L'Annexe du CAUE 94 Journées Européennes du Patrimoine Journées Nationales de l'Architecture Archistoire, une application mobile	104 106 107 110 112 114 116
→ → → → → → →	Un jardin dans ma main Archi'Pel CUBES - Thiais Sensibilisation grand public L'Annexe du CAUE 94 Journées Européennes du Patrimoine Journées Nationales de l'Architecture Archistoire, une application mobile Rendez-vous aux jardins	104 106 107 110 112 114 116 118
	Un jardin dans ma main Archi'Pel CUBES - Thiais Sensibilisation grand public L'Annexe du CAUE 94 Journées Européennes du Patrimoine Journées Nationales de l'Architecture Archistoire, une application mobile Rendez-vous aux jardins Printemps des cités-jardins	104 106 107 110 112 114 116 118 119
→ → → → → → → → →	Un jardin dans ma main Archi'Pel CUBES - Thiais Sensibilisation grand public L'Annexe du CAUE 94 Journées Européennes du Patrimoine Journées Nationales de l'Architecture Archistoire, une application mobile Rendez-vous aux jardins Printemps des cités-jardins Conférences	104 106 107 110 112 114 116 118 119 120

Communication

133







QUI SOMMES-NOUS?

Le CAUE du Val-de-Marne

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Val-de-Marne est un organisme départemental d'information, de conseil, de formation, de rencontres et d'initiatives, ouvert à tous. Créé par la Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, le CAUE a un statut associatif et assure une mission de service public auprès des collectivités, des professionnels et des particuliers et a pour but de promouvoir et de sensibiliser à la qualité architecturale, urbaine et environnementale.

Soucieux de s'inscrire dans une démarche de prise en compte des préoccupations de qualité environnementale et de développement durable dans le bâti et dans l'aménagement urbain, le CAUE du Val-de-Marne a créé, en 2007, son pôle Agence de l'énergie, qui a pour vocation d'intervenir dans les domaines des économies d'énergie, de l'efficacité énergétique et du développement des énergies renouvelables.

L'équipe pluridisciplinaire du CAUE et de l'Agence de l'énergie réunit des compétences et des expertises variées, afin de concilier au mieux qualité architecturale et urbaine et problématiques environnementales.

Le pôle Agence de l'énergie

Portée par le CAUE, le pôle Agence de l'énergie fait partie du réseau régional des structures de conseil FAIRE mis en œuvre par l'ADEME et animé par le Conseil Régional d'Île-de-France, et de la Fédération Métropolitaine des Agences Locales de l'Énergie et du Climat et structures associées, en partenariat avec les collectivités locales. Elle a pour mission d'encourager à réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, notamment celles liées à la conception et à l'usage des bâtiments comme aux déplacements.

Financement:

Le CAUE est principalement financé par la Taxe d'Aménagement dont une partie lui est reversée par le Conseil départemental.

Le budget de l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne est alimenté par :

- L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie)
- · La Métropole du Grand Paris
- · Le Conseil régional d'Île-de-France
- · Le Conseil départemental du Val-de-Marne. L'Agence de l'énergie est, à ce titre, partenaire du Plan Climat Énergie du Val-de-Marne.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENTE

Mme Sabine PATOUX, Conseillère municipale au Plessis-Trévise, Conseillère départementale du Val-de-Marne

VICE-PRÉSIDENT

M. Samuel BESNARD, Adjoint au Maire de Cachan, Délégué au développement urbain et métropolitain, aux grands projets et aux espaces publics, Conseiller départemental du Val-de-Marne

REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT - membres de droit

Mme Nathalie BARRY, Architecte des Bâtiments de France

Mme Anne-Marie BAZZO, Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale du Val-de-Marne

M. Benjamin BEAUSSANT, Directeur Régional et Interdépartemental de l'Alimentation, des l'Agriculture et des Forêts

M. Pierre-Julien EYMARD, Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Île-de-France, Directeur de l'Unité Territoriale du Val-de-Marne

REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES - désignés par le Conseil Départemental

M. Jean-Pierre BARNAUD, Maire de Chennevières-sur-Marne, Conseiller départemental du Val-de-Marne

M. Jacques-Alain BENISTI, Maire de Villiers-sur-Marne, Conseiller départemental du Val-de-Marne

M. Christian FAUTRÉ, Conseiller municipal à Champigny-sur-Marne

M. Tonino PANETTA, Maire de Choisy-le-Roi, Conseiller départemental du Val-de-Marne

REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS CONCERNÉES - désignés par le préfet

M. Fadi HABIB, Union des Architectes du Val-de-Marne

Mme Anne LABROILLE, Conseil Régional de l'Ordre des Architectes d'Île-de-France

M. Jean-Marc L'ANTON, Fédération Française du Paysage

M. Edouard MAGDZIAK, Fédération Française du Bâtiment du Grand Paris

PERSONNES QUALIFIÉES - désignées par le préfet

Mme Corinne LARRUE, Directrice de l'École d'Urbanisme de Paris Mme Anne MAÏKOVSKY, Directrice territoriale de « Grand Paris Seine Amont » à Grand Paris Aménagement

MEMBRES ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

M. Jean-Bernard BATTESTI, Président honoraire du CAUE du Val-de-Marne

M^{me} Élise CHARRIÈRE, Directrice de SOLIHA Est Parisien

 \mathbf{M}^{me} Hélène LE GALL, Directrice de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Val-de-Marne (ADIL)

M^{me} Yannick PIAU, Présidente honoraire du CAUE du Val-de-Marne

 M^{me} Sylvie SIMON-DECK, Adjointe au Maire de Créteil

REPRÉSENTANT DU PERSONNEL

M^{me} Nathalie LUZURIER, Assistante de direction, CAUE du Val-de-Marne



L'ÉQUIPE EN 2021

L'équipe du CAUE du Val-de-Marne réunit des compétences et des expertises variées qui permettent de concilier au mieux problématiques environnementales et qualité architecturale et urbaine, et ainsi de répondre de façon très complète aux préoccupations des particuliers, des professionnels ou des collectivités.

Laëtitia GRIGY, Directrice - architecte-urbaniste

Richard WISSLER, Responsable du pôle Agence de l'énergie - architecte

ARCHITECTES / URBANISTES / PAYSAGISTES

Élodie BEDROSSIAN, architecte (départ en mai 2021)

Typhanie BRICO DEROIN, architecte (arrivée en mai 2021)

Anouk CHEVRIN, architecte (arrivée en avril 2021)

Fabienne CLABAUT, urbaniste

Caroline COLLIN, architecte (départ en septembre 2021)

Sabrina KARA, architecte

Franca MALSERVISI, architecte

Cloélia PERREAU, architecte

Emmanuel PUJO, architecte (arrivée en février 2021)

Julie-Amadéa PLURIEL paysagiste

Gabriel TAGLIANTE, architecte (départ en mars 2021)

Sophie TESSANDIER, architecte

Gwendoline TURPIN, architecte, conseillère Info-énergie

Julien VERRIER, écologue (arrivée en décembre 2021)

L'ÉQUIPE EN 2021

CONSEILLERS FAIRE (le service public de la rénovation énergétique)

Komi AHALI, conseiller en maîtrise de l'énergie
Camille LAURENT, conseillère en maîtrise de l'énergie
Anaïs LLULL, conseillère en maîtrise de l'énergie
Karine MANTEY, conseillère en maîtrise de l'énergie
Thomas MARTIN, conseiller en maîtrise de l'énergie
Minnetta Mc ADAMS, conseillère en maîtrise de l'énergie
Guillaume MENEGALDO, conseiller en maîtrise de l'énergie
Carine PILLET, conseillère en maîtrise de l'énergie (arrivée en mai 2021)

ADMINISTRATION / COMMUNICATION / DOCUMENTATION

Laetitia BONNEFOY, documentaliste / chargée de mission
Sabrina JABEUR, secrétaire administrative
Nathalie LUZURIER, assistante de direction
Chrystelle MANIER, chargée de communication / chargée de mission
Violaine PÉCOT, chargée de communication

COLLABORATEURS EN RENFORT D'ÉQUIPE

Bojana ADJI-MITREVSKA, architecte, animatrice ateliers jeune public Damien CHAINE, architecte conseiller Émilie GUITTER, professeure relais Shérine JABEUR, étudiante, chargée de mission Maria LAZARIDOU, architecte, animatrice ateliers jeune public Lucas LUZURIER, étudiant, chargé de mission Zeina MAAZ, paysagiste, chargée de mission Anne-Marie MONIER, architecte Alix NEGRIER, architecte

Jean-Michel PAYET, architecte
Théophile PÉCOT, étudiant en architecture, chargé de mission
Patrick URBAIN, architecte conseiller
Simon VAILLANT, historien de l'architecture, guide-conférencier
Amel ZIDNA, étudiante en architecture, chargée de mission

Différents métiers sont représentés dans les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, une variété qui illustre la diversité des acteurs travaillant à la « fabrique de la ville ». C'est la raison pour laquelle notre structure est fréquemment sollicitée par des collégiens ou étudiants. Le CAUE veille à répondre favorablement à ces demandes afin de faire découvrir les missions, la diversité du territoire, mais aussi, les métiers représentés.

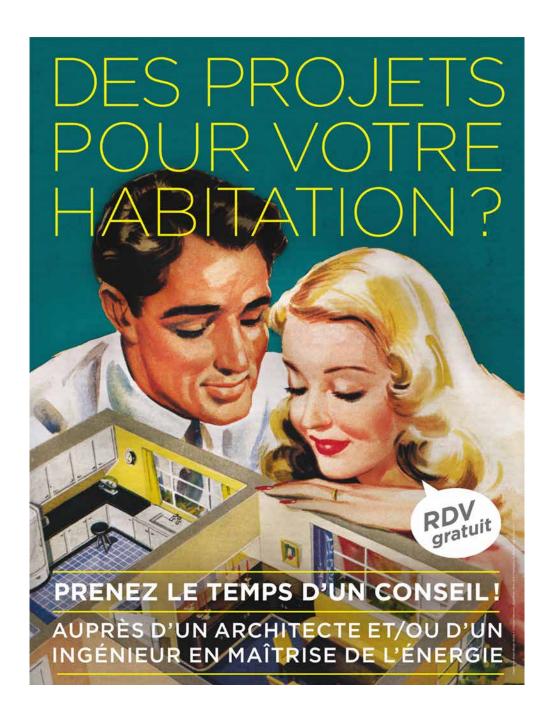
STAGIAIRES

Robin LEROY, stage professionnel de formation continue, communication Inès PERROT, étudiante en paysagisme
Julien VERRIER, étudiant en master bee, parcours société et biodiversité, finalité Biodiversité et Aménagement du Territoire (BAT)

STAGIAIRES DE 3ème:

Capucine MOULE-SITAUD
Jeanne CHASSAGNY
Sadia BOUTRA
Colombe CHAZELAS
Réhanne BOUTIN
Amandine LANGLET
Aissatou BA
Gabriel EVAN





CONSEIL AUX PARTICULIERS

CAUE ET AGENCE DE L'ÉNERGIE

À la demande des municipalités et pour leurs administrés, des permanences d'architectes conseillers et/ou d'ingénieurs en maîtrise de l'énergie du CAUE se tiennent une ou plusieurs fois par mois dans différentes communes du Val-de-Marne. Lorsque ce service ne peut être assuré dans leur commune, les particuliers sont reçus dans nos locaux, à Maisons-Alfort.

3658 conseils ont été délivrés par le CAUE 94 et son Agence de l'énergie en 2021!

• Des conseils en architecture

Le recours à l'architecte n'est pas obligatoire pour les constructions de moins de 150 m². Cependant, les architectes du CAUE peuvent permettre à tout initiateur de projet de bénéficier d'une expertise. Conformément à la loi, l'architecte conseiller ne peut, en aucun cas, être chargé de la maîtrise d'œuvre, ni dessiner un projet. Par conséquent, son conseil est désintéressé et gratuit. Il prend toujours position en favorisant la qualité. L'architecte conseiller émet un avis sur la faisabilité du projet, peut orienter vers des solutions d'implantation ou des stratégies d'intervention. Il juge de la cohérence de l'ensemble de la réalisation envisagée. Plus l'architecte est sollicité en amont

de la démarche, plus ses conseils sont utiles et efficaces pour le bon déroulement du projet.

· Des conseils en maîtrise de l'énergie

Les ingénieurs en maîtrise de l'énergie sont à la disposition des particuliers pour répondre à leurs questions par téléphone, sur rendezvous dans nos locaux ou au sein des territoires Grand Paris Sud Est Avenir et Grand-Orly Seine Bièvre. Ils peuvent orienter les particuliers sur l'isolation thermique, la qualité de l'air, le chauffage et l'eau chaude sanitaire, les équipements électriques, les déplacements, la construction et la rénovation écologique, les matériaux sains, les énergies renouvelables, les aides financières existantes pour les travaux. Ils peuvent aussi les aider à réduire leurs consommations d'eau et d'énergie (électricité, fioul ou gaz) en regardant le détail des factures.

L'Agence de l'énergie est membre du réseau national FAIRE, mis en œuvre par l'Agence de la Transition Écologique (ADEME), en partenariat avec les collectivités locales. Le réseau FAIRE devient le réseau France Rénov' à partir du 1er janvier 2022. Il est créé par le Ministère de la Transition écologique et porté par l'ANAH.

CONSEIL AUX COPROPRIÉTÉS

COACHCOPRO®

En 2016, le CAUE 94 et son Agence de l'énergie lancent la plateforme CoachCopro® créée par l'Agence Parisienne du Climat, sur les territoires couverts par la structure. Cette plateforme est le service gratuit et indépendant de la rénovation énergétique dédié à la copropriété, une plateforme web accompagnant les copropriétaires de A à Z, donnant accès à des documents et des conseils en ligne, ainsi qu'à un accompagnement par un binôme architecte / ingénieur en maîtrise de l'énergie, sur la plateforme en ligne, mais aussi par téléphone ou lors de rendezvous. Elle compte au 31/12/2021 l'adhésion de 180 copropriétés.

L'Agence de l'énergie du CAUE 94 est également inscrite dans le programme RECIF porté par Ile-De-France Énergies. Opérationnel de 2019 à 2021, ce programme financé par les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) vise à massifier la rénovation énergétique des copropriétés à travers différents évènements auprès des copropriétaires et syndics de copropriétés.

Dans le cadre de ce programme, l'Agence de l'énergie du CAUE 94 a réalisé trois webinaires, dont deux en partenariat avec l'ADIL du Val-de-Marne, sur les aides financières pour la rénovation énergétique en copropriété, sur la manière de mener un projet de rénovation énergétique en copropriété et sur les obligations réglementaires des travaux de rénovation énergétique en copropriété. Ces trois webinaires ont réuni 65 personnes.

Le CAUE 94 et son Agence de l'énergie ont aussi participé au webinaire « Rénovation globale en copropriété »organisé par Deveko. La structure a ainsi pu présenter ses modalités d'accompagnement des des copropriétés devant près de 87 participants composés de collectivités locales, de professionnels du bâtiment et copropriétaires.

BALADE THERMIQUE

COPROPRIÉTÉS VITRIOTES

Les syndics et/ou conseils syndicaux des copropriétés inscrites sur la plateforme CoachCopro® bénéficient de conseils techniques, d'informations sur la réglementation en vigueur et sur les aides financières mobilisables, d'outils et de méthodologies de sensibilisation et de mobilisation des copropriétaires.

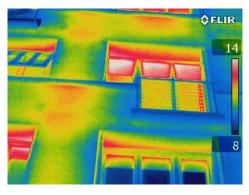
Parmi les outils de sensibilisation et de mobilisation à engager des travaux de rénovation énergétique, la thermographie des façades s'avère particulièrement efficace. En effet, à l'aide d'une caméra thermique ou infrarouge, la thermographie permet de localiser les zones de pertes de chaleur d'un immeuble ou d'une maison. Ce qui permet ensuite d'engager des travaux d'amélioration énergétique dont l'isolation des murs et le remplacement

des menuiseries en simple vitrage.

En 2021, deux copropriétés de Vitry-sur-Seine ont pu bénéficier de la thermographie des façades de leur immeuble, réalisée par un ingénieur-conseil de l'Agence de l'énergie du CAUE du Val-de-Marne : la copropriété de la rue du 10 juillet 1940 et celle de la rue du 45 rue Eugène Derrien.

Les résultats de cette thermographie ont été présentés aux copropriétaires de ces deux immeubles, et leur ont permis d'engager une réflexion autour des travaux de rénovation globale. Les conseils syndicaux et les syndics de ces deux copropriétés bénéficient d'un accompagnement technique, social, juridique et financier de la part du CAUE Val-de-Marne.





NOUVELLE PLATEFORME POUR ACCOMPAGNER LA RÉNOVATION DE L'HABITAT INDIVIDUEL

PASS' RÉNO HABITAT

Le CAUE 94 et son Agence de l'énergie ont travaillé au déploiement de la plateforme web Pass'Réno Habitat. Cette plateforme est le service gratuit et indépendant de la rénovation énergétique dédié à la maison individuelle et au micro-collectif. Cet outil permet un accompagnement personnalisé des ménages. Il donne accès à des documents et des conseils en ligne, ainsi qu'à un accompagnement par un ingénieur en maîtrise de l'énergie.

La plateforme est un outil de la Métropole du Grand Paris conçue par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Est Parisien - Maîtrisez Votre Énergie (MVE).

Dans le but de lever les freins des travaux de rénovation énergétique des particuliers, Pass' Réno Habitat assure le rôle de tiers de confiance avec deux missions:

- Accompagner les ménages, en les aidant à préciser techniquement et financièrement le projet de rénovation énergétique de leur logement.
- Répertorier des professionnels de qualité ayant des certifications RGE obligatoires

pour l'obtention des aides de l'État, et les mettre en relation directe avec les particuliers.

Outre l'accès à des projets préparés en amont par les conseillers, la plateforme permet aux professionnels d'intégrer le réseau territorial de professionnels certifiés, et ainsi de profiter d'une valorisation de leurs savoir-faire à travers des temps de rencontre, des publications de retours d'expériences, des visites, des ateliers ainsi que des formations techniques. Pass' Réno Habitat permet de renforcer leur visibilité et d'affirmer leur engagement dans la rénovation énergétique.

Par la suite, l'outil permettra l'alimentation du futur observatoire de la rénovation énergétique.

Ce programme d'accompagnement s'inscrit dans le programme SARE -Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique - porté par l'ADEME et la Métropole du Grand-Paris, en complémentarité avec les actions spécifiques aux collectivités locales.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE COMPLÈTE ET PERFORMANTE DES MAISONS INDIVIDUELLES

DORÉMI

L'Agence de l'énergie du CAUE 94 participe au déploiement du dispositif DORÉMI, sur le territoire de Grand-Orly Seine Bièvre.

DORÉMI est un dispositif innovant au service de la rénovation énergétique des maisons individuelles afin d'atteindre une performance énergétique de type BBC (Bâtiment Basse Consommation) soit l'étiquette énergétique A ou B.

Le modèle DORÉMI réside dans le fait de réaliser une rénovation complète en une seule étape de travaux: isolation des murs, de la toiture et du sol, pose de menuiseries performantes, optimisation du système de chauffage et de la ventilation par une équipe d'artisans spécialement formée et sensibilisée à l'atteinte d'un objectif performant.

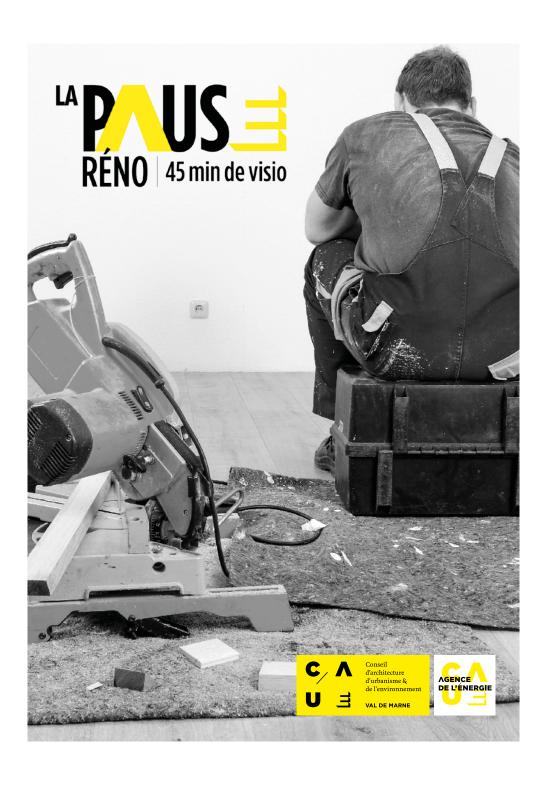
Un expert formateur dédié accompagne les artisans pour un suivi qualité et un test d'étanchéité à l'air est réalisé à mi-chantier, pour prévenir d'éventuelles fuites d'air.

11 communes du Territoire Grand-Orly Seine Bièvre se sont inscrites dans la démarche DORÉMI portée par la Métropole du Grand Paris : Ablon-sur-Seine / Arcueil / Athis-Mons /Cachan / Fresnes / Juvisy-sur-Orge / le Kremlin-Bicêtre / Orly / Paray-Vieille-Poste / Savigny-sur-Orge / Valenton.

En tant qu'animateur territorial du dispositif, l'Agence de l'énergie est l'interlocuteur dédié des particuliers souhaitant s'inscrire dans une démarche de rénovation globale et performante.

Dans un premier temps l'agence s'est focalisée sur l'identification de ménages souhaitant s'inscrire dans cette rénovation ambitieuse afin d'alimenter les premiers chantiers pédagogiques destinés aux groupements d'artisans RGE constitués. Ainsi, 13 ménages ont reçu une visite à domicile et ont été présentés en comité technique pour sélection des premiers chantiers « DORÉMI » potentiels.

Nous avons aussi participé à la mobilisation des artisans, notamment lors des webinaires d'information organisés par le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre ainsi que lors des modules de formation animés par DORÉMI. Deux groupements d'artisans se sont constitués sur le Territoire, un État des lieux Architectural et Technique (ELAT) a eu lieu et une remise d'offre a été réalisée.



LA PAUSE RÉNO

45 MINUTES DE VISIO

« La Pause Réno » est un cycle d'ateliers sous forme de séances en ligne de 45 minutes, dont l'objectif est d'apporter des clefs pour l'amélioration de son logement mais également de faire découvrir des solutions, des techniques et des matériaux adaptés aux projets des particuliers.

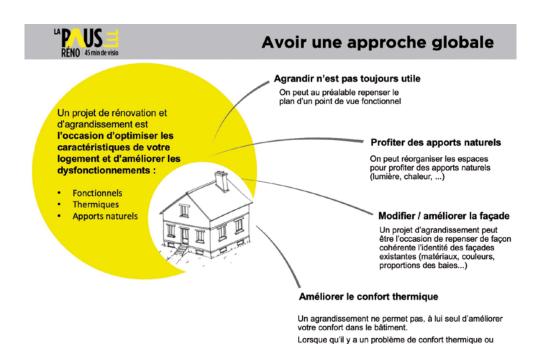
En 2021, **147 personnes** ont participé aux **13 rendez-vous proposés** par l'équipe technique du CAUE.

Les thématiques étaient les suivantes :

- Isoler ses combles
- Les techniques pour isoler par l'extérieur
- · Préparer ma déclaration de travaux
- ·Les bons gestes du quotidien pour économiser l'eau et l'énergie
- · Agrandir ma maison
- · Les matériaux biosourcés pour rénover
- Ma maison est humide, que faut-il faire?
- Et pourquoi pas un toit terrasse!
- Les aides financières pour la rénovation énergétique

d'humidité il faut également traiter le problème sur

l'ensemble du bâtiment existant



PALMARÈS

« ARCHITECTURES HABITÉES »

Valorisant des projets de construction, de transformation, de rénovation, d'agrandissement ou d'aménagement intérieur, le palmarès « Architectures habitées » est l'occasion d'affirmer l'importance de l'architecture et son rôle dans la fabrication d'un cadre de vie de qualité. Les réalisations sélectionnées, exemplaires et inspirantes, contribuent à révéler les savoir-faire des acteurs et professionnels du bâtiment mais aussi à démontrer aux propriétaires la réelle plusvalue que peut apporter un architecte.

Partenariats:

- Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France (DRAC)
- · Conseil Régional de l'Ordre des Architectes d'Île-de-France (CROAIF)
- Union des Architectes du Val-de-Marne (UA94)
- Association ARCHITECTES & PARTICULIERS
- · Magazine À vivre

MODALITÉS

Le palmarès « Architectures habitées » était ouvert aux maîtres d'ouvrage et aux maîtres d'œuvre souhaitant valoriser une réalisation située dans le Val-de-Marne. Qu'il s'agisse de construction

neuve, de réhabilitation, d'extension ou de surélévation, la date de réception du chantier devait être comprise entre le 1er mars 2013 et le 30 juin 2019. La réception des candidatures s'est déroulée du 1er septembre au 13 novembre 2020 et a permis de recueillir 41 candidatures.

La soumission de candidature se faisait de manière dématérialisée et sécurisée, via une plateforme en ligne. Chaque candidat pouvait présenter plusieurs dossiers (six au maximum).

RÉSULTATS

Parmi la quarantaine de candidatures reçues, 25 participations ont été validées par la commission technique et examinées attentivement par les membres du jury. Au terme d'une journée d'échanges nourris et argumentés, le jury a finalement retenu dix projets, qu'il a souhaité distinguer.

Il a désigné deux lauréats ex-aequo (La maison Dune à Cachan et Jeux d'angles à Champigny-sur-Marne), attribué trois « mentions spéciales » (Maison MAPA à Fontenay-sous-Bois, Ma Cabane à Gentilly et Habiter le jardin à Saint-Maur-des-Fossés), et notifié cinq projets comme « remarqués par le jury » (sur les communes d'Arcueil, de Bry-sur-Marne, du Perreux-sur-Marne, de Nogent-sur-

Marne et de Saint-Maur-des-Fossés). Le CAUE du Val-de-Marne a également souhaité impliquer les citoyens dans le choix des architectures à valoriser en proposant au public de voter, de manière anonyme, sur la plateforme numérique du palmarès. **751 personnes ont participé à ce vote**, qui a finalement récompensé la maison Périscope, déjà remarquée par le

La remise des prix a lieu le 7 juillet 2021 à la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, à Charenton-le-Pont.

VALORISATION DES PROJETS DES CANDIDATS

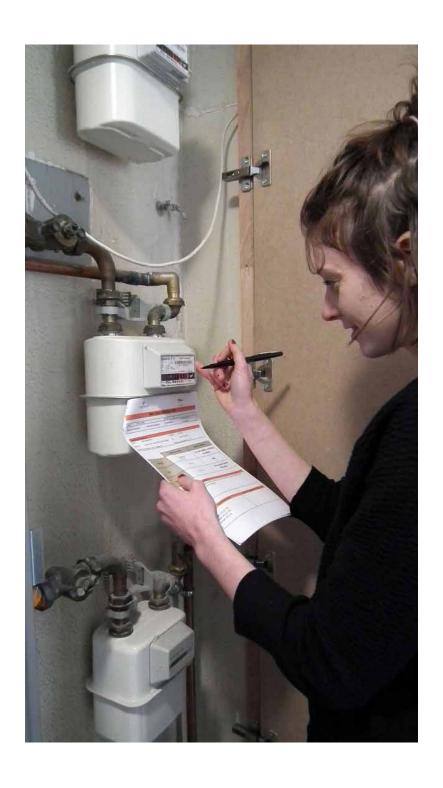
jury, au Perreux-sur-Marne.

Inaugurée à l'occasion de la remise des prix du palmarès, une exposition des projets récompensés est proposée, de façon itinérante, aux communes du Valde-Marne. Constituée de treize panneaux imprimés recto-verso, elle présente de façon détaillée les dix projets distingués par le jury et le public, et plus succinctement les autres projets candidats à cette première édition du palmarès dédié à l'habitat individuel dans le Val-de-Marne.

Six courts-métrages d'une durée d'environ cinq minutes retracent l'aventure des architectes et de leurs clients. Les témoignages croisés mettent en lumière leurs choix et en valeur leurs projets.

Une publication présente les 25 projets soumis au jury et au vote du public.





VISITES À DOMICILE

DANS LE VAL-DE-MARNE

Dans le cadre du Plan Départemental de Lutte contre la Précarité Énergétique, l'Agence de l'énergie du CAUE 94 et la Direction du Développement Durable du Conseil Départemental du Val-de-Marne ont mis en place plusieurs actions pour informer, sensibiliser, accompagner et mobiliser autour de la thématique de la précarité énergétique.

Suite à l'expérimentation de la Plateforme de la Rénovation pour Tous (PRET), le dispositif d'accompagnement à domicile des ménages en situation de précarité énergétique a été étendu à l'ensemble du département.

Cet accompagnement a pour objectif de permettre aux ménages de comprendre leurs consommations d'eau et d'énergie et d'agir durablement pour les réduire.

Le dispositif s'organise autour de trois visites: un diagnostic socio-technique, une visite de suivi et une visite de bilan pour mesurer l'évolution des consommations d'énergie et d'eau.

À la demande du Conseil départemental du Val-de-Marne, de Valophis et du service habitat de plusieurs villes du Val-de-Marne, l'Agence de l'énergie accompagne les ménages et complète le travail réalisé par les opérateurs des villes.

Cette année, l'Agence de l'énergie du CAUE 94 a poursuivi les visites à domicile chez les ménages sur l'ensemble du département du Val-de-Marne. Ils sont identifiés soit en raison de leur importante consommation d'eau et d'énergie, soit orientés vers nous par le service habitat ou l'assistante sociale de chaque ville.

Cette action a pour but de sensibiliser les occupants aux économies d'énergies qui peuvent être faites via l'usage du logement, et ce afin d'éviter l'effet rebond une fois que les travaux seront réalisés.

Le travail permettra également de recenser les pratiques des habitants dans leur logement et d'observer l'amélioration que les travaux vont apporter dans leur quotidien.



ÉTUDE PATRIMOINE SCOLAIRE

DU VAL-DE-MARNE

Les enjeux de préservation des ressources croisent aujourd'hui la demande de valorisation du patrimoine bâti local et la prise en compte d'un environnement bâti en constante évolution. La connaissance des architectures qui nous entourent est le fondement d'une prise en compte respectueuse des qualités de l'existant. Le CAUE du Val-de-Marne souhaite engager un repérage systématique du patrimoine bâti, en proposant des inventaires thématiques couvrant l'ensemble du territoire départemental.

Première campagne de documentation 2021-2022 des équipements scolaires du Val-de-Marne

La construction des équipements scolaires a contribué à structurer l'aménagement des anciens bourgs puis des nouveaux quartiers, depuis la fin du XIX^e siècle jusqu'à nos jours. Ces constructions marquent les phases d'évolution d'une ville et constituent une ressource bâtie qu'il faut aujourd'hui entretenir, réhabiliter et adapter aux changements climatiques.

Le Val-de-Marne est équipé de quelques bâtiments d'exception déjà reconnus par une protection au titre des monuments historiques (comme les établissements scolaires Condorcet à Maisons-Alfort ou Karl Marx à Villejuif) et d'un grand nombre d'écoles dont la connaissance reste lacunaire (malgré le travail déjà accompli par l'Inventaire Régional, des publications sur le bâti du département et les protections au titre des PLU).

Les équipements construits pendant les Trente glorieuses sont les plus nombreux et les moins étudiés, alors qu'ils peuvent receler des solutions constructives et spatiales très qualitatives, marquées par le renouvellement des propositions architecturales et des approches pédagogiques.

Les villes doivent aujourd'hui affronter la difficile question de la maîtrise des consommations énergétiques et la rénovation globale de leurs équipements. Cette action du CAUE est une contribution à la préservation des qualités architecturales de l'existant et un accompagnement des collectivités pour des adaptations basées sur l'intelligence constructive.

Avancement de l'étude

L'étude comprend deux volets :

- Un tableau de repérage de l'ensemble des établissements scolaires des municipalités du département, qui synthétise les informations disponibles aujourd'hui (dénomination, localisation, dates de construction, plan masse, photo du bâtiment, commentaire sur des éventuelles transformations ou réhabilitations).
- Des fiches détaillées de bâtiments emblématiques représentatives des types d'écoles identifiés grâce au travail de repérage général sur l'ensemble du territoire. Fondé sur l'étude des documents d'archives, de la bibliographie disponible et de la visite des lieux, ce travail constitue une base de connaissance de l'histoire et des qualités constructives, spatiales, urbaines et d'usage.

Démarrée en octobre 2021, l'étude a déjà permis de définir des groupements typologiques des écoles réalisées dans le département et propose une quinzaine d'établissements qui font, actuellement, l'objet de fiches détaillées. Les résultats de cette étude, tableau général et fiches détaillées, sont destinés à être mis à disposition des collectivités et des praticiens pour étayer les projets de réhabilitation et de réaménagement.

La finalisation de ce travail est prévue courant 2022.

Objectifs de l'étude :

- Sensibiliser les élus, les services et les architectes grâce à une documentation fiable (sources, références précises, bibliographie, évaluation des qualités architecturales).
- Constituer des « porter à connaissance » lors des travaux de réhabilitation, ou éviter des démolitions (et cela peut servir pour des groupes de bâtiments similaires).
- Construire le contenu pour des publications et une documentation à mettre en ligne sur le site du CAUE 94.

COURS OASIS

DES COURS D'ÉCOLE EN CO-CONCEPTION

Face à la réalité de plus en plus sensible des effets du changement climatique, les villes engagent des actions visant à la résilience urbaine et cherchent à garantir sur le long terme les conditions d'une vie en ville agréable.

Des efforts doivent être faits pour la jeune génération, qui sera encore plus exposée à ces problématiques. Et les espaces des cours de récréation, représentant des surfaces non négligeables réparties de façon assez homogène sur le territoire, constituent un défi pour les communes prêtes à les réaménager pour les transformer en îlots de fraîcheur.

En effet, la cour, lieu de liberté et de respiration pour l'enfant, peut faire l'objet d'un projet de transformation accompagné par le CAUE du Val-de-Marne dans le cadre de la démarche Oasis, avec deux objectifs principaux:

- Améliorer le bien-être des enfants et l'apaisement du climat scolaire.
- Favoriser le rafraîchissement naturel de la cour en période estivale grâce à des sols vivants, perméables et plantés.

L'originalité de ce dispositif est d'arriver, au terme d'une démarche de co-conception associant adultes et enfants, à un projet en adéquation avec les besoins des utilisateurs de la cour d'école concernée, et avec son contexte urbain et environnemental.

En partenariat étroit avec la commune, un paysagiste du CAUE 94 accompagne les différents acteurs (élèves, communauté éducative, services techniques, associations de parents d'élèves, ...) dans l'élaboration de propositions d'aménagement répondant à ce double enjeu.

Sollicité dès juillet 2020 par la ville de Vincennes, puis par les villes de Choisyle-Roi, Arcueil, Cachan, Bry-sur-Marne et Saint-Mandé, le CAUE du Val-de-Marne a mis en place un dispositif d'accompagnement des collectivités pour la transformation de leurs cours d'écoles, d'après la démarche initiée par le CAUE 75 depuis plusieurs années.

Constituant une équipe de quatre paysagistes et un urbaniste chargés de mission, le CAUE a souhaité se doter des compétences spécifiquement adaptées à ce type de projet, tout en mettant en valeur l'importance de la contextualisation des sites de projet.

Le dispositif d'accompagnement Cours Oasis a commencé par une phase d'information et de sensibilisation auprès des élus, services, personnel municipal des écoles, inspection académique, équipes pédagogiques et représentants de parents d'élèves. Le croisement et la mise en réseau des acteurs autour de ce sujet très transversal est un préalable indispensable au travail de co-conception.





COURS OASIS

DES COURS D'ÉCOLE EN CO-CONCEPTION

Dans un second temps, entre septembre et décembre 2021, les chargés de mission ont conçu et animé pour chaque école 24h d'ateliers avec les enfants (représentés par une classe ambassadrice par école). Ces ateliers avaient pour objectif d'amener les enfants, par une démarche de projet, à être en capacité de formuler des propositions pertinentes pour leurs cours de récréation, sous la forme de maquettes en argile.

La méthode a été adaptée à chaque contexte et pour chaque niveau. Les élèves concernés allaient de 3 à 11 ans. Les propositions des enfants se basent sur :

- Des connaissances acquises lors des ateliers de sensibilisation aux questions du changement climatique, de la biodiversité, de la gestion des eaux pluviales...
- Leur propre état des lieux et diagnostic, nourri par leur expérience quotidienne du lieu.
- Des sorties et visites permettant de comprendre leur cour dans son contexte particulier et d'inspirer de nouveaux usages.

En parallèle de cela, les équipes pédagogiques et encadrantes (enseignants, directeurs, centre de loisirs) ainsi que les gardiens, personnels d'entretien, représentants de parents d'élèves ont été invités à deux temps d'information/

sensibilisation:

- Un parcours commenté autour de leur école, de façon à contextualiser les enjeux de transformations des cours d'écoles à l'échelle de la ville, de son urbanité, son paysage, sa topographie, son hydrographie...
- Une visite de Cours Oasis à Paris, permettant de voir un projet réalisé et d'échanger avec des collègues utilisant cet espace au quotidien.

Pour les 5 écoles de Vincennes et Saint-Mandé, ces temps ont été inclus dans le temps de formation d'un tiers de l'équipe enseignante, par leur inspectrice académique de secteur.

À l'issue des ateliers réalisés avec les enfants, une exposition dans chaque école (ou groupe scolaire) a permis de présenter les pistes envisagées et la démarche. Les équipes pédagogiques et encadrantes ont ensuite été invitées à poursuivre la réflexion à partir des propositions des enfants, pour élaborer un scénario partagé de l'aménagement de leur cour d'école.

Après trois temps de concertation dans chaque école, le CAUE a rédigé une note de recommandations à destination de la collectivité, faisant la synthèse des différentes étapes et permettant une passation du projet en maîtrise d'œuvre, ainsi qu'un carnet de bord résumant chronologiquement le contenu de chaque atelier, visite ou sortie.

L'accompagnement des six communes se poursuit en 2022 après le rendu de cette note, de façon à continuer à faire le lien entre la ville et l'école, à conseiller la collectivité, à informer l'équipe scolaire et les parents d'élèves, notamment au

cours des chantiers qui auront lieu cet été. Le CAUE organisera à l'automne prochain un chantier participatif dans chaque école (plantation, construction de mobilier, règles de vie de la cour...) de façon à nourrir la dynamique d'appropriation des lieux indispensable à la pérennité de ce type de projet.



ANALYSE DES PLU DU TERRITOIRE MARNE CONFLUENCE

Aux côtés du Syndicat Marne Vive, du CAUE 77 et du CAUE 93, le CAUE 94 s'engage dans l'animation et l'accompagnement de la mise en œuvre opérationnelle du Plan de Paysage Marne Confluence. Dans cette intention, une convention de partenariat pour la période 2019-2021 est signée entre le Syndicat Marne Vive et les CAUE 77, 93 et 94.

Les objectifs de cette collaboration consistent à pérenniser la mobilisation des acteurs, l'étendre à de nouvelles parties prenantes, diffuser les ambitions du document et sensibiliser à la question de l'eau et de ses paysages.

Depuis le début de l'année 2020, les CAUE 77, 93 et 94 sont impliqués dans la

mise en compatibilité des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) avec le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Marne Confluence. Ils apportent leur aide au Syndicat Marne Vive, structure porteuse du SAGE en analysant la prise en compte des paysages de l'eau dans chacun des documents d'urbanisme de leur département.

Les résultats de cette étude sont présentés lors d'une visio-conférence à la fin de l'année 2021 à l'ensemble des collectivités et services de l'Etat du territoire Marne Confluence. Sur la base des analyses, les collectivités pourront consulter le Syndicat Marne Vive pour adapter leurs documents aux exigences du SAGE.



JURY CITOYEN

IVRY-SUR-SEINE

La ville d'Ivry-sur-Seine et l'agence de concertation Traitclair ont sollicité le CAUE 94 pour intervenir dans l'accompagnement d'un jury citoyen dans le cadre de la rénovation du « cœur de ville ».

Ce quartier d'Ivry-sur-Seine, dont les formes urbaines sont des symboles de l'architecture du logement social en banlieue parisienne, contribue grandement à son rayonnement patrimonial et culturel.

Ivry-sur-Seine est aussi, depuis plusieurs années, le théâtre de vastes projets de requalification urbaine renforçant son attractivité: le projet urbain Ivry Confluence ou l'agrocité Gagarine-Truillot en sont des exemples. L'identification du centre-ville d'Ivry comme véritable « cœur de ville » vivant est un enjeu important pour le futur de la commune et la mise en valeur de son patrimoine unique.

C'est pourquoi le CAUE 94 a été sollicité par la ville pour accompagner une démarche participative autour de la réflexion sur le renouvellement de ce quartier. Plusieurs événements ont pris place pour alimenter cette démarche :

- Une rencontre avec les Ivryens a eu lieu pour une visite patrimoniale du secteur où le projet prendra place. Le rôle du CAUE lors de cette promenade pédagogique était de mettre en lumière l'héritage architectural majeur au sein du périmètre de la future opération urbaine, grâce à un parcours construit et documenté. L'objectif était d'identifier des lieux d'améliorations possibles en échangeant avec les habitants et usagers du centre-ville sur leurs souhaits pour ce futur quartier.
- Une série d'ateliers a regroupé commerçants, acteurs associatifs locaux et citoyens. Pour une immersion d'autant plus riche dans le projet, ces ateliers se tenaient dans les locaux de l'espace culturel Gérard Philipe, en plein centre Jeanne Hachette, cœur battant du centre-ville.

En 2022, les rencontres avec la ville et le jury citoyen continuent pour le projet « Cœur de ville ».



JURY CITOYEN

CACHAN

En 2021, le CAUE a été sollicité par la ville de Cachan dans l'accompagnement d'un jury citoyen qui participera à la désignation du groupement lauréat du futur écoquartier de la Gare Arcueil-Cachan.

Le CAUE a eu pour mission de former le jury aux enjeux urbains, architecturaux et paysagers d'un tel projet et ainsi leur fournir les clés d'analyse qui leur seront nécessaires.

Accompagné par le service participation citoyenne de Cachan, le CAUE a entrepris cette montée en compétences à travers des ateliers thématiques :

Qu'est-ce qu'un écoquartier, comment monte-t-on un tel projet et qui en sont les acteurs ? Comment évaluer la qualité des espaces en fonction de leur programme ? Comment lit-on un projet urbain, architectural et paysager à travers les différentes pièces graphiques et techniques rendues au moment du concours ? L'objectif était de fournir des clés et des références aux jurés, afin de faire émerger de ces temps d'échanges leur propre conception du « quartier idéal » pour Cachan. Sur la base de ces éléments, le CAUE a aidé le jury à construire sa propre grille de critères afin de pouvoir évaluer les différentes offres des équipes.

Une dizaine de rencontres ont ainsi eu lieu entre mai 2021 et décembre 2021, animées par le CAUE et par des intervenants sollicités spécialement pour venir approfondir certains sujets. Une visite de l'écoquartier Victor Hugo à Bagneux s'est aussi tenue avec les acteurs de l'opération afin de permettre au jury d'observer sur site des éléments de projets exemplaires ou, au contraire, à éviter.

Les dernières séances (début 2022) seront consacrées au décryptage et à la notation des quatre offres, pour finalement connaître le groupement qui construira le futur écoquartier de la Gare à Cachan.





ÉCO-QUARTIER DE LA GARE

CACHAN

La ville de Cachan a fait appel au CAUE pour l'assister dans l'analyse des offres remises par les quatre groupements candidats pour construire le futur écoquartier de la Gare.

Situé autour de la gare existante du RER B Arcueil Cachan où passera bientôt la ligne 15 Sud du Grand Paris Express, ce sont près de 20 000 m² bâtis qui verront prochainement le jour pour participer à l'activation urbaine autour de cette future gare de transit.

Les quatre projets des groupements ayant été retenus pour répondre à l'appel d'offres ont été analysés par le CAUE (en collaboration avec les bureaux d'étude Antea et Inex) selon le cahier des charges de l'écoquartier établi par la ville et la Société du Grand Paris, et la charte « Construire la ville durablement à Cachan » avec une approche autour de trois grands thèmes :

- Qualités urbaines et paysagères : aménagements extérieurs et paysagers, rapport au contexte et avoisinants, animation urbaine...
- Qualité architecturale : mixité programmatique, traitement des façades, traitement des rez-de-chaussée...
- · Qualités d'usage : espaces communs, logements, bureaux, activités et commerces, services de mobilités...

Ces thèmes d'analyse ont ensuite été mutualisés avec les analyses techniques et financières dans un rapport exhaustif remis à la ville de Cachan et à la Société du Grand Paris. Ce rapport aura pour objectif d'accorder des points à chaque groupement afin de faire ressortir le projet le plus complet et de le désigner lauréat.

CHARTE QUALITÉ DE LA CONSTRUCTION ET AMÉNAGEMENTS DURABLES

BRY-SUR-MARNE

La ville de Bry-sur-Marne a sollicité le CAUE pour l'accompagner dans la rédaction d'une charte promoteur.

L'objectif était de réaliser un document de référence respectant les équilibres et l'identité de la ville mêlés aux qualités d'un projet et permettant de cadrer les projets à venir. Ainsi, les thématiques de maîtrise de la programmation, de qualité architecturale et d'insertion urbaine, d'usage et de fonctionnalité des bâtiments, environnementales et énergétiques tout comme la gestion du chantier sont développées dans cette charte.

Ce document a pour but de compléter les règles d'urbanisme définies dans le PLU et les objectifs inscrits dans l'ensemble des autres documents cadres.

Aussi, l'élaboration de cette charte s'inscrit dans la démarche « Biodiversité + » des CAUE d'Ile-de-France. La biodiversité s'est imposée comme un sujet transversal, permettant de traiter à la fois les questions liées à l'insertion des bâtiments dans le paysage, l'aménagement des espaces extérieurs, l'architecture ou encore les techniques de gestion de l'eau. Pour appuyer l'importance de la prise en compte de l'eau, le Syndicat Marne Vive a participé à plusieurs réunions et à la rédaction du document.

La biodiversité apparaît donc dans plusieurs chapitres de la charte, pour qu'elle soit l'un des fondements pour la construction des futurs logements, et non un sujet annexe.

Au terme de 8 mois de travail, durant lesquels des ateliers professionnels, des réunions publiques et des ateliers avec les habitants ont été organisés, la charte qualité construction et aménagements durables de Bry-sur-Marne a été adoptée au Conseil Municipal du 16 décembre 2021.

Support d'une relation partenariale entre la ville et l'ensemble des opérateurs intervenant sur le territoire, cette charte sera adoptée en début d'année 2022.

CAHIER DE RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES

BRY-SUR-MARNE

La ville de Bry-sur-Marne a sollicité l'accompagnement du CAUE du Val-de-Marne dans la rédaction d'un cahier de recommandations architecturales.

Ayant pour objectif de préserver son identité et son cadre de vie, apprécié de ses habitants, la municipalité souhaitait disposer d'un document de référence permettant d'orienter les pétitionnaires lors de projets de construction ou de rénovation.

Le cahier de recommandations doit permettre de répondre aux enjeux de l'évolution du territoire en tenant compte du patrimoine existant, marqué par la présence de nombreux bâtis anciens présentant un fort intérêt architectural.

Plus qu'une liste de prescriptions, c'est avant tout un outil pédagogique constitué de différentes fiches thématiques illustrées. La première partie de ce guide est consacrée au patrimoine bâti résidentiel Bryard existant avec, en premier lieu, la définition de ses principales typologies, puis, dans un second temps, les recommandations à respecter lors de travaux de rénovation de façades, de toitures, d'agrandissement de la construction et d'aménagement de ses abords.

Une deuxième partie traite des principes de conception d'un projet de construction neuve. Y sont présentées notamment les attentes concernant l'insertion urbaine de la construction (rapport au sol, implantation, volumétrie), sa qualité architecturale (composition des façades, matériaux, couleurs, éléments rapportés...) et ses aménagements extérieurs.







CAHIER DE RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES

SANTENY

La ville de Santeny a sollicité le CAUE 94 pour la rédaction d'une charte de qualité architecturale à annexer à son PLU pour compléter le règlement afin de préserver et valoriser la qualité environnementale et architecturale de la commune.

Cette charte, portant exclusivement sur la maison individuelle, a pour objectif de cadrer la rénovation et la modification du bâti existant.

Par le biais de recommandations illustrées, ce document a pour intention d'aider chacun à mieux comprendre les valeurs de son patrimoine et de prendre conscience de l'impact des travaux individuels sur la qualité du cadre de vie et de l'espace public. Santeny conserve un centre ancien de caractère dont l'identité de bourg rural est encore présente malgré la forte expansion

pavillonnaire entamée au début des années 1970. Ces zones pavillonnaires présentent notamment à l'origine des dispositions paysagères qualitatives, valorisant le cadre naturel et forestier.

Les diverses interventions de faible qualité pour modifier les clôtures, les haies et le bâti dénaturent en profondeur l'harmonie paysagère, la qualité architecturale et l'identité de la ville.

L'environnement forestier et agricole de la commune lui offre un cadre paysagé de qualité qu'il convient de préserver, notamment dans le traitement de ces limites entre l'espace privé et public.

La charte sera finalisée au printemps 2022.



VÉGÉTALISATION DES CIMETIÈRES

BRY-SUR-MARNE

La ville de Bry-sur-Marne a sollicité le CAUE du Val-de-Marne pour nourrir sa réflexion sur la végétalisation, l'aménagement et la gestion du cimetière communal.

La question de la végétalisation des cimetières est l'un des leviers dont disposent les communes pour répondre aux enjeux actuels d'amélioration du bien-être en milieu urbain, de lutte contre les îlots de chaleur, d'amélioration de la biodiversité en ville, de gestion des eaux pluviales en milieu urbain.

À Bry-sur-Marne, la superficie non négligeable du cimetière et sa situation dans son contexte urbain permettrait en effet de le repenser comme un espace public pour tous, en diversifiant les usages offerts par ce lieu, tout en le rendant plus agréable, notamment en période estivale.

D'autre part, les cimetières se trouvent aujourd'hui remis en question dans leurs pratiques de gestion par l'interdiction d'utilisation des produits phyto-sanitaires dans les espaces publics, amenant à envisager de nouvelles pratiques.

Pour accompagner la commune de Brysur-Marne dans cette réflexion, nous proposons plusieurs étapes, restituées sous la forme d'un livret de recommandations.



EFFINERGIE PATRIMOINE

LABEL EXPÉRIMENTAL

Le CAUE du Val-de-Marne est engagé depuis sa création dans la valorisation du patrimoine bâti, en contribuant à sa reconnaissance et à la diffusion des compétences nécessaires à sa prise en charge. La création d'une Agence de l'énergie au sein de notre structure a renforcé notre implication dans les politiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre, notamment par le biais de l'accompagnement des particuliers et des collectivités.

Dans ce contexte, le CAUE 94, aux côtés de la Fédération Nationale et de deux autres CAUE, a répondu favorablement à la demande de contribuer à l'expérimentation Effinergie patrimoine, une action qui croise l'objectif de préservation du bâti d'intérêt patrimonial avec les exigences d'amélioration du fonctionnement énergétique et de réhabilitation durable.

C'est parce que le réseau des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement promeut ces mêmes objectifs que la Fédération Nationale des CAUE s'est intéressée à ce jeune label. Elle participe avec les CAUE du Val-de-Marne et de la Charente à cette démarche innovante.

La phase d'expérimentation, lancée en 2019, s'est poursuivie au cours de l'année 2021, avec l'instruction et le suivi de nouveaux dossiers. Le travail d'expérimentation se structure entre les séances de la commission (validation des demandes et vérification du respect des critères pour l'obtention du label) et la tenue de groupes de travail qui précisent les attendus et le processus de suivi pour consolider la mise en place du label Effinergie patrimoine. Un premier avis consolidé (label) a été arrêté lors de la commission du 8 juin.

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Accompagnement du territoire Grand Paris Sud Est Avenir

Depuis 2017, l'Agence de l'énergie du CAUE 94 accompagne le territoire de Grand Paris Sud Est Avenir dans l'élaboration de son Plan Climat Air Énergie Territorial. Ce plan, inscrit dans la loi Grenelle et la loi de transition énergétique pour la croissance verte, a deux objectifs principaux pour le territoire:

- · Atténuer les émissions de gaz à effet de serre.
- Réduire sa vulnérabilité face au changement climatique.

L'Agence de l'énergie du CAUE 94 a notamment apporté son expertise pour l'élaboration du diagnostic de la stratégie territoriale portant sur les consommations énergétiques, la production d'énergie renouvelable (avec un scénario sur les productions énergétiques renouvelables aux horizons 2030 et 2050) et sur les émissions de gaz à effet de serre (avec un bilan de gaz à effet de serre « patrimoine et compétences » du territoire). Elle a également participé à l'élaboration des fiches actions du PCAET et à l'élaboration des indicateurs permettant de suivre l'impact des actions mises en place dans l'atteinte des objectifs énoncés dans le Plan Climat.

Suite au vote de ce plan par le conseil de territoire le 2 octobre 2019, l'Agence a commencé son accompagnement auprès de Grand Paris Sud Est Avenir pour la mise en œuvre de plusieurs actions portant notamment sur la rénovation énergétique de l'habitat et sur les énergies renouvelables.



En 2021, l'Agence de l'énergie du CAUE 94 a accompagné le territoire sur quatre actions du PCAET:

 Action n°1: étendre le cadre d'intervention de rénovation énergétique du parc résidentiel de l'ex Plaine Centrale à l'ensemble de Grand Sud Est Avenir.

L'Agence de l'énergie accompagne le service cohésion territoriale pour mener ses études sur la rénovation énergétique de son parc. Après concertation avec le service, l'Agence accompagne aussi les copropriétés ciblées par l'étude habitat privé réalisée en 2020.

En parallèle, l'agence accompagne le territoire sur le lancement de RECIF + (pour les copropriétés), de Dorémi (pour les maisons individuelles) et de Pass' Réno habitat.

• Action n°4: participer à la mise en place d'une stratégie de développement des énergies renouvelables et de récupération, et particulièrement sur le projet métropolitain de solarisation du patrimoine public.

L'Agence de l'énergie du CAUE 94 a participé aux ateliers portant sur le développement des énergies renouvelables sur le territoire. Elle a également réalisé une formation sur les projets solaires à destination des services techniques et développement durable ainsi qu'aux services urbanismes des villes du plateau briard. Au total, 19 agents ont été formés sur les projets solaires. L'Agence accompagne également le service bâtiment sur le plan solarisation, lancé

par la Métropole du Grand Paris.

 Action n°35: apporter un soutien à la mise en place d'un contrat global de performance énergétique pour l'exploitation du système de chauffage-ventilation-climatisation des bâtiments.

L'Agence a mobilisé son réseau pour proposer des exemples de cahier des charges pour mobiliser une AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) au service bâtiment.

 Action n°36: Systématiser les démarches environnementales pour chaque projet de rénovation, de réhabilitation et de construction neuve.

L'Agence a travaillé sur des propositions de fiches types pour la rénovation de bâtiments publics pour le service bâtiment.

Accompagnement du territoire Grand-Orly Seine Bièvre

L'Agence a réalisé un scénario de projets énergétiques renouvelables qui vise à évaluer le nombre d'équipements énergétiques renouvelables nécessaires pour atteindre les objectifs du PCAET. Un atelier a été également organisé par le territoire en partenariat avec l'APUR et l'agence à destination des communes pour développer des actions dans le cadre du Plan Climat. Environ 50 personnes issues des services techniques des villes étaient présentes.

PLAN DÉPARTEMENTAL DE LUTTE

CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Depuis 2019, dix structures contribuant au service public de lutte contre la précarité énergétique travaillent ensemble pour coordonner leurs interventions : les Agences de l'énergie MVE et du CAUE 94, les gestionnaires de réseau Enedis et GRDF, les établissements publics territoriaux Grand Orly Seine-Bièvre, Paris Est Marne & Bois et Grand Paris Sud Est Avenir, la Métropole du Grand Paris, les services de l'Etat et le Conseil Départemental du Val-de-Marne.

Dans ce cadre, deux actions phares ont dynamisé l'année 2021.

1. Rédaction et publication d'un guide à destination des professionnels.

Il vise à faciliter les recours des usagers faisant face à des problèmes d'énergie, de confort et de santé dans leurs logements.

Pour cela, le guide est composé de 14 fiches pratiques répondant à des problèmes concrets, comme « ma facture d'eau ou d'énergie est trop élevée », « mon chauffage ne fonctionne pas », « mon logement est humide ou présente des moisissures », etc. Pour chaque problème, et en fonction de la situation de la personne concernée, la fiche indique la structure à contacter, comment et pourquoi. Chaque mention

de structure renvoie, en fin de guide, à un annuaire permettant de comprendre son rôle et d'en indiquer les coordonnées sur le territoire.

2. La préparation de la mise en place départementale du programme SLIME en 2022

Ce SLIME (Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie) sera porté par le département du Val-de-Marne et cofinancé avec les trois EPT du département, Paris Est Marne et Bois, Grand Paris Sud Est Avenir, Grand Orly Seine Bièvre.

L'année 2021 a été une année de formation, prise en main, discussion pour aboutir à une organisation collective au lancement du SLIME sur l'année 2022.

De plus, suite à l'expérimentation de la Plateforme de la Rénovation pour Tous (PRET), le dispositif d'accompagnement à domicile des ménages en situation de précarité énergétique a été étendu à l'ensemble du département.

Cet accompagnement a pour objectif de permettre aux ménages de comprendre leurs consommations d'eau et d'énergie et d'agir durablement pour les réduire.

Le dispositif s'organise autour de trois

visites: un diagnostic socio-technique, une visite de suivi et une visite de bilan pour mesurer l'évolution des consommations d'énergie et d'eau. Les ménages sont identifiés, soit en raison de leur importante consommation d'eau et d'énergie, soit orientés vers nous par les services sociaux du département.

D'autres actions ont été menées par l'Agence de l'énergie du CAUE 94 dans le cadre de ce partenariat:

· Animation d'une matinale de la précarité énergétique avec le département et l'ALEC MVE à destination des professionnels, intitulée « Comment détecter et orienter un ménage en situation de précarité énergétique? », qui a également permis de présenter le guide construit dans l'année.

- · Participation aux Rencontres pour l'autonomie : tenue d'un stand avec l'Agence MVE pour sensibiliser aux économies d'énergie dans le logement et rencontrer un réseau de professionnels. Ces rencontres ont été un moment fort de présentation du guide d'orientation des ménages.
- Plusieurs interventions auprès des professionnels des Établissements Départementaux des Solidarité (EDS) pour présenter les actions du groupe de travail et de l'Agence de l'énergie du CAUE 94 et sensibiliser à la précarité énergétique.

COMMISSION RÉGIONALE

DU PATRIMOINE ET DE L'ARCHITECTURE

En application de la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, promulguée le 7 juillet 2016, la DRAC Ile-de-France a institué la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture (CRPA).

Cette commission est consultée en matière de création, de gestion et de suivi de servitudes d'utilité publique et de documents d'urbanisme institués dans un but de protection, de conservation et de mise en valeur du patrimoine culturel.

Dans le cadre de ses missions d'expertise, le CAUE du Val-de-Marne est membre de la CRPA, deuxième section : projets architecturaux et travaux sur immeubles (parmi les membres nommés par arrêté du préfet de région pour une durée de cinq ans).

Cette deuxième section est compétente en matière de projets architecturaux, d'études et de travaux sur immeubles, en cas de désaccord entre l'autorité compétente en matière d'autorisations d'urbanisme et l'architecte des Bâtiments de France et en cas de dérogation au document d'urbanisme pour les projets dont la réalisation présente un intérêt public du point de vue de la qualité ainsi que de l'innovation ou de la création architecturales.

COMMISSIONS DÉPARTEMENTALES

• COMMISSION LOCALE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Les décisions d'attribution des aides en faveur de l'habitat privé, octroyées par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), sont prises par le délégué de l'ANAH dans le département ou son représentant, après avis de la commission locale d'amélioration de l'habitat (CLAH).

L'article R 321-10 du code de la construction et de l'habitation définit la composition, le rôle et les pouvoirs de cette commission. Le CAUE est membre siégeant à cette commission en tant que personne compétente en matière d'habitat. Huit à dix commissions se tiennent chaque année dans le département.

COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL

Les commissions départementales d'aménagement commercial (CDAC) se prononcent sur les projets soumis à autorisation d'exploitation commerciale. Le secrétariat de la CDAC est assuré par les services de la préfecture du département. Conformément à l'article L.751-2 du code de commerce, chaque CDAC est composée de sept élus, dont le maire de la commune d'implantation, et de quatre personnes qualifiées en matière de consommation, de protection des consommateurs, de

développement durable et d'aménagement du territoire.

C'est à ce titre que le CAUE du Val-de-Marne participe à cette commission.

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES SITES ET DES PAYSAGES

La commission départementale de la Nature, des Paysages et des Sites du Valde-Marne, présidée par le Préfet ou son représentant, se réunit en formation spécialisée (conformément à l'arrêté préfectoral N°2014/7632 du 1er décembre 2014). Pour la formation dite « des Sites et des Paysages », le CAUE du Val-de-Marne est membre siégeant au titre des personnes compétentes en matière d'aménagement et d'urbanisme, de paysage, d'architecture et d'environnement.

COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SAGE MARNE-CONFLUENCE

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau est coordonné par le Préfet, qui fixe par arrêté la composition de la commission locale de l'eau (CLE). Le CAUE du Val-de-Marne est membre de cette commission dans le collège des associations concernées et compétentes dans le domaine de l'aménagement, du paysage et de l'environnement.

REVUE DE PROJETS

DRIEA - UD 94

Depuis quelques années, le CAUE participe à une revue de projet mensuelle organisée par les services de l'État.

Celle-ci permet de regrouper, le temps d'une matinée, architecte conseil de l'État, paysagiste conseil de l'État, ABF, différents services de la DRIEA, Syndicat de gestion de rivières (Marne Vive et bassin versant de la Bièvre) et le CAUE. Chaque structure propose des sujets à l'ordre du jour. Ce temps d'échanges permet à la fois de partager les projets en cours, de les soumettre à discussion; mais aussi d'identifier les enjeux importants pour le territoire et son évolution.

Les thématiques sont très larges et dépendent des actualités des différents acteurs : arc boisé, Zéro Artificialisation Nette, révision PLU ou élaboration PLUI, projet de renouvellement urbain, biodiversité et gestion de l'eau.

JURYS DE CONCOURS

Les architectes-conseil interviennent en tant que membre de jury, en qualité de personnes pouvant représenter les maîtres d'œuvre, tant dans les concours organisés par les collectivités que par les bailleurs sociaux et les aménageurs.

Le CAUE apporte un éclairage quant à la méthodologie lors de l'analyse des candidatures, et s'efforce de faire de l'espace du jury de concours un moment de débat, d'éclairages réciproques et d'échanges diversifiés, tant sur les attentes et contraintes du maître d'ouvrage que sur les questions d'esthétique, d'usage, d'insertion urbaine et de qualité architecturale et environnementale.

• Jurys de concours 2021

Le CAUE du Val-de-Marne a participé à 9 jurys de concours sur l'année pour des maîtres d'ouvrage variés :

- · Commune (1)
- Aménageur EPA Marne (1)
- Direction des Routes d'Île-de-France (1)
- Bailleur de logements sociaux I3F (6)







« COUP DE PROJECTEUR »

UN RENDEZ-VOUS POUR LES PROFESSIONNELS

Le CAUE du Val-de-Marne et son Agence de l'énergie proposent chaque mois une sélection de visites de réalisations architecturales, urbaines, paysagères ou d'expositions, de rencontres avec des professionnels, de conférences et de tables rondes.

Nous souhaitons, dans un contexte où notre territoire connaît de profondes mutations, où les enjeux de la future métropole se concrétisent, où les questions énergétiques et celles liées au développement durable deviennent cruciales, donner aux acteurs de l'aménagement la possibilité de nourrir leur réflexion.

Les Coups de PROjecteur - qui s'adressent aux élus, professionnels du cadre de vie libéraux ou des collectivités locales, bailleurs, aménageurs publics et privés constituent une occasion privilégiée de découverte, d'enrichissement et de renouvellement des pratiques, de formation ou encore d'échanges.

La situation sanitaire nous a contraint, cette année encore, à organiser certaines rencontres sous forme de webinaire, mais nous avons également programmé quelques visites.

2021 : 6 Coups de PROjecteurs (4 webinaires et 2 visites) et 171 personnes inscrites.

1er trimestre Coups de PROjecteur

• Le réemploi intégré aux projets : enjeux, acteurs et mise en œuvre
Webinaire / jeudi 28 janvier 2021

 Décret tertiaire n°1: bâtiments publics et obligations des collectivités
 Webinaire / jeudi 20 avril 2021

2^{ème} trimestre Coups de PROjecteur

- Décret tertiaire n°2 : bâtiments publics : plan d'action et rénovations Webinaire/ mardi 25 mai 2021
- Les îles de la Marne de Paris Est Marne & Bois

Webinaire / vendredi 2 juillet 2021

^{4ème} trimestre Coups de PROjecteur

• Parc du bord de l'eau : victoire d'or du paysage

Visite / Villeneuve-le-Roi / mardi 21 septembre 2021

• Le lavoir numérique, un lieu dédié à la création

Visite/ Gentilly / jeudi 25 novembre 2021

Ca.u.e



© URCAUE

RÉHABILITATION DES TOURS DE L'ATELIER DE MONTROUGE

lvry-sur-Seine

à retrouver sur www.caue-idf.fr

L'Observatoire de la qualité architecturale du logement en Île-de-France des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement d'Île-de-France, soutenu par la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France



OBSERVATOIRE DE LA QUALITÉ ARCHITECTURALE DU LOGEMENT

EN ÎLE-DE-FRANCE

Créé en 2005 par les CAUE d'Île-de-France, la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France et la Direction générale du patrimoine, l'Observatoire régional de la qualité architecturale du logement en Île-de-France continue à éditer chaque année des fiches de retours d'expériences qui alimentent un séminaire annuel, des publications, ainsi que les formations professionnelles...

Outil évolutif de ressources partagées, il a pour mission, à travers une réflexion sur la qualité architecturale du logement, de :

- collecter et analyser les informations relatives à la qualité des objets construits,
- présenter, au plan régional, une collection argumentée d'opérations qui font référence,
- · créer les conditions d'émergence d'un débat.

Depuis 2010, les analyses publiées intègrent deux évolutions majeures : l'enrichissement du volet environnemental et technique grâce à l'apport d'Ekopolis et l'examen approfondi de la qualité d'usage des opérations, en partenariat avec le

Centre de Recherche sur l'Habitat (CRH). L'analyse de cette qualité d'usage est réalisée à partir d'entretiens qualitatifs menés sur un échantillonnage (non représentatif) d'habitants de chaque opération. En fonction du nombre de logements, 2 à 6 entretiens sont réalisés avec les usagers, habitants ou gardiens d'immeuble.

En 2021, l'Observatoire a poursuivi ses actions et réflexions sur l'enjeu de qualité architecturale dans la rénovation énergétique du logement collectif et, plus particulièrement, sur la valeur de l'existant dans les projets de réhabilitation.

Deux webinaires se sont tenus les 19 et 26 janvier sur la thématique suivante : « Réhabiliter pour mieux habiter ». Au total, environ 150 personnes ont participé à ces deux événements.

L'Observatoire a également publié quatre entretiens dans lesquels des professionnels ont été invités à s'exprimer sur le sujet. Deux fiches d'analyses d'opérations de réhabilitation de logements ont été publiées, dont un projet dans le Val-de-Marne: la réhabilitation des tours EDF de l'Atelier Montrouge à Ivry-sur-Seine.



NOTE DE SYNTHÈSE SÉMINAIRE DE TRAVAIL DU JEUDI 25 MARS 2021



LA BIODIVERSITÉ +

ARPENTER, EXPÉRIMENTER, METTRE EN ŒUVRE

Les CAUE d'Île-de-France sont depuis 2017 porteurs de la démarche « Biodiversité + », en partenariat avec la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports. Cette démarche consiste à accompagner et sensibiliser les professionnels et les collectivités aux enjeux écologiques. L'un des objectifs est de faciliter la traduction opérationnelle du Schéma Régional de Cohérence Ecologique pour faire vivre la trame verte et bleue à l'échelle locale.

Après deux éditions consacrées à des arpentages de terrain, la troisième étape est dédiée à la mise en application de pistes d'actions. Ces dernières sont issues d'un séminaire organisé en 2020 pour l'ensemble des participants des arpentages et des partenaires institutionnels. Elles sont mises en œuvre à travers les missions de conseil et d'accompagnement des collectivités qui caractérisent les CAUE.

L'approche par les valeurs, expérimentée dès 2019 avec l'aide de Carine Dartiguepeyrou, politologue et prospectiviste, se poursuit cette année encore. Un comité technique rassemblant toutes les collectivités partenaires s'est tenu en mars 2021 pour présenter les différents sujets et territoires abordés. Dans le Val-de-Marne, la charte Qualité Construction et Aménagement durables de Bry-sur-Marne a été choisie comme étude de cas.

CONCILIATION QUALITÉ ARCHITEC-TURALE ET PRÉSERVATION DU BÂTI

COPIL ET SÉMINAIRE / DRAC DRIEAT

Pour répondre à la mise en œuvre des politiques publiques et en raison de leur sollicitation sur de nombreux dossiers, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DRIEAT) d'Ile-de-France ont souhaité organiser un séminaire relatif à la conciliation des enjeux de qualité architecturale et de préservation du bâti à caractère patrimonial, avec ceux de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Les CAUE d'Île-de-France ont été sollicités en tant qu'organismes engagés, d'une part, sur la préservation de la qualité architecturale dans les travaux de réhabilitation et, d'autre part, sur l'ensemble des questions environnementales.

Le CAUE du Val-de-Marne et de la Seine-et-Marne ont défini le contenu du séminaire qui s'est tenu le 16 novembre à Paris, à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Belleville. La rencontre s'est adressée aux acteurs du bâtiment.

professionnels (architectes, ingénieurs, conseillers FAIRE, entreprises du BTP...), maîtres d'ouvrage (gestionnaires de parcs, bailleurs sociaux...), ainsi qu'aux acteurs institutionnels (collectivités, ALEC, services de l'État...).

Dans la table ronde « Les facilitations et les nouvelles filières », les CAUE d'Île-de-France ont présenté l'Observatoire de la qualité du logement, action en partenariat avec la DRAC. Sur la base des retours d'expériences et des rencontres sur la réhabilitation globale des immeubles de logements, le rôle du diagnostic architectural et la prise en compte globale de l'existant ont été mis en avant comme des enseignements précieux dans l'accompagnement des projets en cours et à venir.

En conclusion du séminaire, les services de l'État proposent qu'une instance soit mise en place pour approfondir les thématiques qui ont été débattues, afin d'avancer dans la construction d'une doctrine commune à l'ensemble des acteurs.

ATLAS DES PAYSAGES DU VAL-DE-MARNE

Le CAUE a accompagné en 2019 les services de l'État dans l'élaboration du cahier des charges de l'Atlas des paysages du Val-de-Marne et dans l'organisation d'une rencontre précédant le lancement de l'appel d'offres et le choix de l'équipe mandataire. En début d'année 2020, l'équipe sélectionnée commence son étude.

En mai 2021, un atelier de concertation rassemblant élus et collectivités vise à élaborer une vision partagée des unités et entités paysagères permettant de caractériser le territoire du Val-de-Marne.

Le CAUE participe aux comités techniques de points d'avancement du bureau d'études, rassemblant les services de l'état (DRIEE, DRIEA), du département, l'architecte-conseil et le paysagiste-conseil du Val-de-Marne, les trois Établissements Publics Territoriaux, ainsi qu'à la relecture des livrables au fur à mesure de l'élaboration de l'Atlas.





ARCHITECTURE DANS LA VILLE

Instruire les projets de transformations, réhabilitations et constructions neuves



ARCHITECTURE DANS LA VILLE

INSTRUIRE LES PROJETS DE TRANSFORMATIONS, RÉHABILITATIONS ET CONSTRUCTIONS NEUVES

Pour répondre au plus près de la demande, mais aussi pour s'adapter et faire évoluer les contenus des formations, le CAUE 94 a poursuivi sa réflexion sur l'évolution de la formation « Architectures dans la ville ».

Toujours en étroite collaboration avec les CAUE d'Ile-de-France, cette formation nouvellement intitulée « Architecture dans la ville : Instruire les projets de transformations, réhabilitations et constructions neuves » est proposée dès le le trimestre 2021.

Elle se présente sous forme de cinq modules complémentaires et indépendants, qui pourront être suivis soit à distance, soit en présentiel.

La formation propose de mieux comprendre et apprécier le projet architectural et son insertion dans son environnement, en neuf comme en réhabilitation. Elle offre un socle de connaissances sur les caractéristiques du bâti urbain et rural d'Île-deFrance. La formation permet d'apprendre à situer les bâtiments dans

leur contexte historique et paysager, de connaître les caractéristiques constructives, les matériaux qui composent les bâtiments neufs et réhabilités et de maîtriser les enjeux énergétiques et environnementaux auxquels les projets doivent répondre.

Elle s'adresse aux instructeurs en droit des sols des services d'urbanisme des communes et des Établissements Publics Territoriaux, aux agents et responsables des services d'urbanisme des collectivités locales et de l'État, aux conseillers des agences de l'énergie d'Île-deFrance.

Objectifs pédagogiques:

- Acquérir des connaissances générales, des repères chronologiques et stylistiques dans l'histoire de l'architecture et de la ville
- Acquérir des connaissances générales, techniques et constructives, en rapport avec les différentes typologies de l'architecture en Îlede-France;
- Connaître les éléments à prendre en compte pour une bonne lecture et analyse de l'intégration urbaine et paysagère d'une architecture individuelle ou collective :
- Reconnaître et discerner les éléments qualitatifs dans un projet d'architecture inséré dans un tissu existant ;
- Être en mesure de dialoguer avec la maîtrise d'ouvrage publique et privée lors de l'instruction sur les enjeux de matérialité, de pérennité des façades, de prise en compte de l'environnement.

FORMATION « CONTINUE »

À LA DEMANDE

À Ivry-sur-Seine comme dans les autres villes de la métropole parisienne, parvenir à densifier sans artificialiser représente un défi auquel il faut se confronter.

La demande en logements toujours croissante interroge sur les moyens des collectivités pour répondre aux enjeux de densification, de nature en ville et de confort de vie. En effet, il s'agit de s'adapter à un patrimoine existant caractéristique du tissu faubourien de première couronne francilienne composé de lotissements des années 30, de friches industrielles et ferroviaires, de grands ensembles collectifs post-modernes, etc.

La densification de ce type de tissu mixte et hétéroclite offre de nombreuses possibilités de couture urbaine, de cohérence, de réparation...

C'est ce que le CAUE du Val-de-Marne a souhaité présenter aux services urbains d'Ivry-sur-Seine à travers plusieurs opérations répondant à ces problématiques, le 9 novembre 2021.

Pour cette journée à la carte, des professionnels de l'urbanisme, de l'architecture et du paysage ont accepté de venir partager leurs expériences passées et en cours autour d'un programme construit en deux temps: une matinée en salle à l'hôtel de ville, suivie d'une visite d'opération urbaine à Aubervilliers (93).

Programme de la journée :

Construire avec le vivant, avec Nathalie Leroy et Nicolas Simon, respectivement paysagiste et architecte urbaniste à l'agence Arte Charpentier, en charge de la coordination urbaine et de l'aménagement paysager de la ZAC Victor Hugo à Bagneux (92).

Construire avec l'existant, avec l'architecte urbaniste conseil de l'Etat Patrick Céleste, de l'agence de recherche ParisU.

Projet de rénovation urbaine La Villette-Quatre chemins à Aubervilliers (93) avec :

- Jérôme Chessé, maîtrise d'ouvrage Séquano Aménagement;
- · Olivier Méheux, architecte associé chez TOA Architectes et urbaniste coordonateur de la ZAC Auvry-Barbusse;
- Didier Berger, architecte associé de l'agence Badia Berger Architectes ayant livré une opération de logements+cité artisanale dans la ZAC Auvry-Barbusse.

La journée a regroupé une trentaine d'agents de la ville d'Ivry.



RECHERCHE ARCHITECTURALE

FORMATION ET CONTRIBUTION

Le CAUE du Val-de-Marne intervient dans le cadre de partenariats avec les universités, écoles d'architecture, écoles d'urbanisme, instituts d'enseignement supérieur. Ces interventions peuvent prendre différentes formes selon les formations et les disciplines. Le CAUE peut être force de proposition pour poser une problématique territoriale et/ou être le lien entre l'enseignement supérieur et les collectivités et alimenter les étudiants de sa connaissance du territoire.

Depuis 2019, un partenariat avec l'école Paris-Val-de-Seine s'est développé dans le cadre du projet pédagogique à destination des étudiants en licence 3, organise un enseignement pluridisciplinaire faisant intervenir, autour du studio de projet d'architecture encadré par un architecte (TPCAU), des enseignants du champs de la construction (STA) et des enseignants du champs de l'histoire (HCA).

L'ENSA Paris-Val-de-Seine a souhaité consolider les partenariats avec le CAUE du Val-de-Marne, qui participe à l'ancrage territorial dans le cursus de l'ensemble des niveaux de formations proposés, de la licence aux formations post-master.

Le CAUE du Val-de-Marne souhaite développer les échanges avec l'ENSA Paris-Val-de-Seine, dont la proximité avec le territoire départemental a déjà permis des partenariats fructueux dans le passé.

Cette convention vise à fournir un cadre au partenariat entre les enseignements et les évènements de l'ENSA Paris-Val-de-Seine et les actions portées par le CAUE 94. Cette convention a pour objectifs:

- 1. De mettre en place des collaborations qui puissent permettre au CAUE d'ouvrir le champ de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage, aux élus et professionnels du cadre de vie du territoire, par le biais des travaux de l'ENSA Paris-Val-de-Seine (conformément à ses missions);
- 2. De consolider en retour le rôle du CAUE dans ses missions de conseil et de sensibilisation à l'architecture, à l'urbanisme et aux paysages auprès des collectivités qui le sollicitent;
- **3.** De mettre en place des collaborations pour diffuser les travaux et les résultats des recherches portées par l'ENSA Paris Val-de-Seine ;

- 4. D'identifier des lieux à dimension patrimoniale et soumis à des enjeux de mutations qui nécessitent de repenser leur devenir, dans le Val-de-Marne, territoire géographiquement proche de l'ENSA Paris-Val-de-Seine;
- **5.** D'ancrer les enseignements dans des situations construites concrètes, en articulation avec des enjeux contemporains (frugalité, préservation des ressources ...);
- **6.** De favoriser les travaux d'étudiants portant sur des situations de réhabilitation qui nécessitent une approche historique et circonstanciée :

7. De favoriser les synergies et les échanges entre les personnels du CAUE du Val-de-Marne et l'ENSA Paris Val-de-Seine.

Dans le cadre de l'enseignement de S5 (licence), le CAUE 94 a proposé un site de projet: la parcelle des ateliers Lorenzi située à Arcueil, avenue Laplace. Cette parcelle, identifiée dans le volet patrimonial du PLU de la ville, se prête à une réflexion

des étudiants sur la transformation de l'existant. Les informations et les présentations assurées par le CAUE ont permis la présentation des enjeux actuels sur la base de la connaissance du territoire du CAUE 94, permettant ainsi aux étudiants d'expérimenter l'apport d'une connaissance approfondie pour penser l'avenir d'un site, d'imaginer des programmes en cohérence avec les enjeux patrimoniaux et les besoins des gestionnaires et des propriétaires;

Dans le cadre de l'enseignement de S9 (master) TRANSFORMATIONS, le CAUE 94 a présenté plusieurs sites qui se prêtaient à des projets approfondi, Projet de Fin d'Études. Plusieurs groupes d'étudiants ont choisi des sujets valdemarnais.

En lien avec ces études sur l'évolution du bâti et du paysage urbain de site intéressants pour imaginer les évolutions à venir du paysage urbain du département, le CAUE participe aux séances de jury, pour contribuer à la réflexion en apportant des observations liées

FORMATION ENSEIGNANTS

STAGES POUR LE RECTORAT

La participation du CAUE 94 aux stages proposés aux enseignants des collèges et lycées s'est consolidée grâce à des interventions complémentaires: dans les stages spécifiques sur l'architecture, mais aussi dans ceux consacrés à des thématiques transversales « ouverture culturelle ». Ces contributions permettent de sensibiliser aux questions de l'environnement bâti et du paysage et de promouvoir l'interdisciplinarité. La participation du professeur relais est un atout considérable pour accompagner les enseignants dans le montage des projets en partenariat avec les CAUE de l'Académie de Créteil.

STAGE Architecture et Formes urbaines

16 - 17 - 19 novembre 2020

Appréhender les champs techniques, structurels, formels, esthétiques et sociologiques de l'architecture moderne et contemporaine (les rôles et fonctions de l'architecture à l'échelle urbaine, territoriale et son inscription dans le paysage). Le fil rouge du stage est celui du réemploi dans la construction, en évoquant la question à partir des matériaux (bois, terre, pierre, gravats, béton...), pour passer à l'échelle d'un bâtiment (architecture) ou d'un quartier (urbanisme), et en présentant des projets à venir, en cours et terminés.

• STAGE Photographie : histoires et points de vue

21 - 22 - 25 janvier 2021

Stage en format webinaire sur la photographie et l'environnement bâti, organisé en partenariat avec la Région Île-de-France, le service de l'Inventaire (photographe Stéphane Asseline) et le Lavoir numérique- maison Doisneau, à Gentilly.

STAGE Raconter le territoire

12 - 15 - 16 Avril 2021

Stage en format webinaire sur la ville de Créteil : sensibiliser les enseignants à la façon dont les territoires se racontent, puisant dans leur passé des éléments pour construire leur futur et renforcer leur identité. Approche pluridisciplinaire de la notion de territoire.

STAGE « Utopies, uchronies et dystopies dans les arts : que disent-elles de nos sociétés ? »

Stage en format webinaire sur 3 jours dont un a été consacré aux utopies et dystopies urbaines en partenariat avec la Cité de l'Architecture et le CAUE 93.

NB : En raison de la crise sanitaire le stage « Patrimoine sportif et politique de la ville : un enjeu citoyen » prévu au mois de mai a été annulé.

SÉMINAIRE DE FORMATION DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE DU VAL-DF-MARNE

Architecture, urbanisme et développement durable

Comme chaque année au printemps, la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du Val-de-Marne (DSDEN) organise un séminaire de formation sur l'éducation au développement durable à l'attention des enseignants et des équipes de direction du premier et du second degré.

La DSDEN a souhaité pouvoir associer le CAUE du Val-de-Marne à cette formation en raison du thème choisi cette année : « Architecture, urbanisme et développement durable ». Le CAUE est donc intervenu avec l'appui de sa professeur relais, Caroline Fraysse, avec une conférence sur le sujet « Ville, paysage, architecture et développement durable »; puis ont été présentées quelques expériences de sensibilisation du jeune public en milieu scolaire (défi école, RATP, cours OASIS...) et enfin les ressources disponibles pour les enseignants au sein du CAUE (« Comprendre ensemble les grands ensembles », architéléchargeables...).

Ce séminaire s'est déroulé en distanciel le mercredi 26 mai après-midi et a rassemblé une centaine de personnes.



LES ENFANTS DU PATRIMOINE

C'est en 2003 et avec le soutien de la DRAC Îlede-France, que les CAUE franciliens ont initié « Les Enfants du Patrimoine », manifestation désormais nationale (depuis 2018) et menée sous l'égide du Ministère de la Culture et de la Fédération nationale des CAUE.

Cette action de sensibilisation, proposée aux scolaires la veille des Journées Européennes du Patrimoine, offre gratuitement aux écoliers, collégiens et lycéens de notre région un programme de plus de 300 visites.

L'objectif de cet événement est de permettre aux jeunes, accompagnés de leurs enseignants, de découvrir le patrimoine architectural, urbain et paysager d'Île-de-France lors de visites informatives, poétiques ou ludiques, de promenades architecturales, de parcours urbains, d'ateliers ou encore de jeux de piste.

Dès le mois de mai, les enseignants ont la possibilité d'accéder à l'ensemble de la programmation régionale et de s'inscrire en ligne, via un site dédié à la manifestation (https://www.les-enfants-du-patrimoine.fr/)

L'édition 2021 s'est déroulée le vendredi 17 septembre. Tous nos partenaires relais ont, cette année encore, témoigné leur attachement à cette manifestation et nous avons pu proposer aux enseignants, dès la mi-mai, une offre riche et variée.

310 activités ont pu ainsi être programmées en Île-de-France dont **59 dans notre département.** 32 ont pu être organisées grâce à la participation de partenaires et 19 l'ont été directement par le CAUE du Val-de-Marne. **Cela représentait 159 créneaux de visites.**

Les enseignants ont été tout aussi enthousiastes dès l'ouverture des inscriptions et malgré les aléas des protocoles sanitaires.

1300 classes ont pu s'inscrire dans toute la France, dont 116 dans notre département (2 de maternelle, 93 d'élémentaire, 11 de collège, 9 de lycée et 1 de post-bac), permettant ainsi la sensibilisation d'environ 2802 élèves.



116 classes sensibilisées = 2802
jeunes sensibilisés
dans le Val-de-Marne

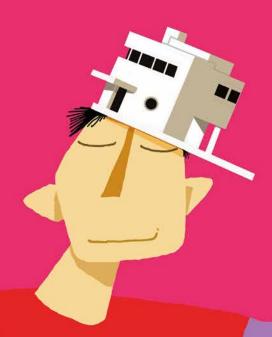
Les Enfants du Patrimoine

www.les-enfants-du-patrimoine.fr

vendredi 17 septembre 2021

300 activités gratuites en Île-de-France pour les écoles, collèges et lycées

Programme&réservation en ligne #lesenfants dupatrimoine







LES ENFANTS DU PATRIMOINE

ZOOM SUR...

• Jeu de piste à Périgny-sur-Yerres

54 enfants (+ 4 adultes accompagnants) de l'école élémentaire Georges Hure (CE2) et de l'école maternelle Suzanne Heinrich (GS), ont participé à un jeu de piste architectural pour découvrir le patrimoine de la commune. Cette visite leur a permis d'observer leur environnement pour découvrir ou redécouvrir les petits et grands éléments du patrimoine de leur commune : les puits, les pierres chasseroues, les murs de clôture en pierre meulière, mais également l'église, le colombier, le lavoir communal et, pour finir, les œuvres de Jean Dubuffet.

Ancien château de Conflans à Charenton-le-Pont

Le CAUE 94 a proposé une visite du site de l'ancien Château de Conflans, « Qu'estil devenu, le château de Conflans? Quatre siècles d'architecture sur le site d'un ancien domaine », en partenariat avec la Médiathèque du patrimoine de Charenton et l'association des Amis de la Chapelle de Conflans.

Y ont participé :

- Une classe de CE2, avec 23 enfants + 3 accompagnateurs de l'établissement Valmy, 2 rue de Valmy, Charenton.
- · Une classe de CM1 avec 29 enfants +

3 accompagnateurs de l'établissement Briand B, 2 place Aristide Briand, Charenton.

· Vallée de la Bièvre à Cachan

En collaboration avec l'association du jardin partagé de la Fontaine Couverte, le CAUE 94 a accueilli deux classes d'élémentaire, une première d'Arcueil le matin (CE2), et une seconde de Bourg-la-Reine l'après-midi (CM2).

Au fil du parcours remontant le coteau, les élèves partent à la découverte des paysages de la Vallée de la Bièvre. D'une géographie marquée, cette vallée urbaine offre de nombreux panoramas. Parsemés de pavillons et de jardins, les coteaux laissent percevoir une forte présence de la nature. Les aqueducs, éléments d'un vaste réseau d'alimentation en eau de Paris, en sont les monuments. La rivière, le long de laquelle les premiers villages se sont installés, fut enfouie il y a 50 ans et fait aujourd'hui l'objet de projets de réouverture.

Une modification du parcours habituel en passant par la Cité des Artistes a été l'occasion idéale pour une séance de reconnaissance des végétaux, grâce à la présence d'une grande variété d'essences d'arbres.



LES ARCHITECTES ET LES PAYSAGISTES DANS LES CLASSES

L'architecture et le paysage font partie intégrante de notre cadre de vie et il nous semble important, conformément à nos missions, que les jeunes publics y soient initiés. Le CAUE du Val-de-Marne développe depuis sa création, et avec la participation du Rectorat de Créteil et de l'Inspection Académique, des actions de sensibilisation au sein des établissements scolaires. L'évolution des programmes met, depuis quelques années, l'accent sur l'enseignement de l'Histoire des arts et nous incite à donner une nouvelle impulsion à ces différentes actions.

Initiée par le CAUE du Val-de-Marne, l'opération « Les architectes et les paysagistes dans les classes » a été reconduite pour la 19ème année, en

partenariat avec d'autres CAUE d'Île-de-France (75, 77, 91, 93 et 95), les académies de Paris, Créteil et Versailles, le Conseil régional de l'Ordre des architectes d'Île-de-France, la Fédération française du paysage et la Maison de l'architecture en Île-de-France.

Cette action est basée sur le bénévolat et consiste à mettre en contact des architectes ou des paysagistes libéraux en exercice, avec des enseignants désireux de les accueillir au sein de leur classe. Cette intervention, ponctuelle, leur permet de présenter leur discipline et leur pratique professionnelle, de collaborer à un projet, de faire découvrir aux élèves leur environnement urbain et architectural au cours d'une visite...



19 = classes sensibilisées

499 jeunes sensibilisés





CRÉTEIL

PARTENARIAT AVEC LE SERVICE DE LA CULTURE DE LA VILLE

Le CAUE 94 poursuit sa mission de valorisation du patrimoine architectural et son partenariat avec le service de la culture de la ville de Créteil.

Des étudiants de 3^{ème} année de l'école d'architecture Paris Val-de-Seine ont pu découvrir le quartier du Nouveau Créteil en préambule d'un travail sur quelques bâtiments.

Une visite a été organisée pour l'INSPÉ (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation) à destination de 11 futurs enseignants en histoire géographie.

Dans le cadre du « Printemps de la mémoire », rendez-vous à l'initiative du réseau Mémoires-Histoires en Île-de-France sur les questions mémorielles à l'échelle francilienne, le CAUE 94, accompagné également du bailleur social, a fait découvrir la conception architecturale du quartier des Bleuets.

Deux interventions ont été organisées à l'intention du jeune public.

Un atelier en classe et une visite ont permis à des élèves de CM2 de se familiariser avec leur quartier : dans quel contexte s'est-il construit ? Quelles sont ses particularités urbaines ? Apprendre à analyser un plan, à décrire des formes, à appréhender l'architecture et son environnement en général étaient ainsi au programme.

Des visites destinées au grand public ont également été organisées dans le cadre des évènements « Rendez-vous aux jardins », « Printemps des Cités jardins », « Enfants du Patrimoine » et « Journées Européennes du Patrimoine ».

Les visiteurs ont ainsi arpenté le quartier du Palais, de l'Hôtel de ville et du centre historique à la découverte de l'histoire de l'urbanisation de Créteil.

Les enfants ont également pu sillonner les bords de Marne à la découverte de ce paysage si particulier sous l'angle de nos cinq sens. L'ouïe, le toucher, l'odorat, et le son ont ainsi accentué la découverte visuelle de ce paysage.

ATELIERS PÉRISCOLAIRES

CRÉTEIL

Dans le cadre de ses missions de sensibilisation au jeune public, le CAUE du Val-de-Marne propose aux collectivités locales des ateliers scolaires et périscolaires sur la ville et l'architecture.

Pour le CAUE, ces ateliers sont une formidable occasion d'initier les plus jeunes à la découverte de leur environnement quotidien et urbain. Explorant une nouvelle pratique collective, ils acquièrent une culture de la ville qui leur permet de porter un regard curieux sur leur environnement et l'architecture qui les entoure.

À Créteil, depuis maintenant 8 ans, les petits cristoliens continuent d'explorer les univers variés de l'architecture au travers des constructions traditionnelles africaines, de la découverte des questions environnementales ou de la construction de gratte-ciels... Les architectes intervenants du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Val-de-Marne les accompagnent et leur apprennent à dessiner des plans.

Malgré la pandémie, les enfants ont pu suivre la route de la découverte ludique de l'architecture tout au long de l'année scolaire 2020-2021 en manipulant, faisant des maquettes et s'instruisant lors des ateliers proposés toutes les semaines par les services de la ville.





LES PETITS VITRIOTS DÉFIENT L'AVENIR

VITRY-SUR-SFINE

Depuis 2016, la ville de Vitry-sur-Seine sensibilise les écoliers au développement durable et soutient les enseignants qui souhaitent mettre en place des projets de sensibilisation aux enjeux environnementaux avec leurs élèves.

Pour ce faire, elle a décidé de mettre en place, en partenariat avec l'Agence de l'énergie du CAUE Val-de-Marne et l'Exploradôme, un jeu entre différentes écoles de la commune, inspiré au départ du Défi Familles à Énergie Positive, proposé au grand public.

Mené auprès d'élèves de CM1-CM2 de plusieurs établissements scolaires, ce projet original de sensibilisation au développement durable vise à encourager les élèves à réduire leur impact écologique et celui de leur école en accomplissant des actions concrètes et bénéfiques pour la planète. Il prend la forme d'ateliers de réflexion et de création avec des professionnels de l'énergie et du développement durable et donne lieu à une restitution publique à la fin du mois de juin.

Son objectif est de permettre aux enfants de :

• Comprendre les grands enjeux de l'environnement, de l'énergie et du climat ainsi que les problématiques liées aux changements climatiques.

- Expérimenter la mise en place de solutions concrètes de lutte contre les changements climatiques dans la classe ou dans l'école (mesures et suivis, changements d'habitudes, écogestes...) et en vérifier la reproductibilité dans la vie quotidienne.
- Apprendre à communiquer sur les questions liées à l'environnement, par la création de supports valorisant leurs travaux, par exemple.
- Comprendre et participer à un projet collectif et interdisciplinaire qui rentre dans la dynamique de leur territoire.

Chaque année, des thématiques de travail sont choisies par les élèves et leurs enseignants : déchets, biodiversité, déplacements, communication, eau....

Les actions concrètes mises en place dans le cadre de ce projet ont été très variées : développement du tri et du recyclage au sein de l'école, sensibilisation au gaspillage alimentaire à la cantine, mise en place d'un lombri-composteur, création d'un jardin pédagogique, confection d'un jeu de société sur les éco-déplacements, réalisation d'outils de communication (affiches, spectacle, maquettes à présenter lors de la fête d'école,...).

À travers ce projet collectif et interdisciplinaire, les enfants réalisent que, face à la pollution de l'environnement et aux lourdes conséquences du réchauffement climatique, chacun, à son niveau, est en mesure de mettre en oeuvre quelques pratiques simples permettant de limiter son impact écologique.

Pour l'année scolaire 2021-2022, 15 classes de CM1/CM2 issues de six écoles de Vitry participent au projet (Paul Langevin, Henri Wallon B, Jules Verne, Paul Eluard A, Jean Moulin, Joliot Curie B).

Elles ont eu le choix entre trois thématiques : « Économisons l'énergie » : 6 classes de CM1/ CM2 ont bénéficié de l'accompagnement du pôle énergie du CAUE 94 à travers deux ateliers techniques ;

- « Cultivons la ville » : 4 classes de CM1/CM2 ont bénéficié de l'accompagnement du service municipal des espaces verts;
- « Préservons les ressources naturelles » :
 5 classes de CM1/CM2 ont bénéficié de l'accompagnement d'une association partenaire.

Les classes participantes bénéficient au total de quatre ateliers répartis entre novembre et avril. Deux ateliers ont lieu à l'Exploradôme avec des animateurs du musée et deux autres directement à l'école, en classe ou à l'extérieur si besoin (jardin pédagogique par exemple).





« AU FIL DES RAILS » - RATP

ATELIERS AUTOUR DU PROLONGEMENT DE LA LIGNE 14

Après avoir prolongé la ligne du métro 14 au Nord, la RATP poursuit actuellement son prolongement au Sud. Sept nouvelles gares doivent être réalisées au départ de la station Olympiades : gare de Maison Blanche-Paris 13ème, gare du Kremlin-Bicêtre-Hôpital, gare Villejuif-institut Gustave Roussy, gare Chevilly-trois communes, gare MIN – porte de Thiais, gare pont de Rungis et gare aéroport d'Orly. À ces sept gares se rajoutent douze ouvrages de service ainsi que le site de maintenance et de remisage de Morangis.

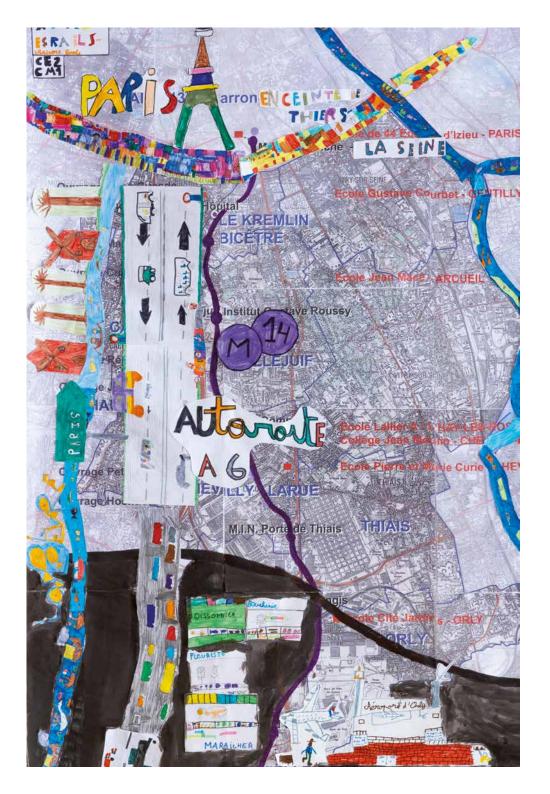
La ligne 14, prolongée au nord et au sud, deviendra l'épine dorsale du Grand Paris. Ce chantier constitue le plus grand chantier de transport public francilien depuis 15 ans, et l'une des premières étapes du futur Grand Paris Express. Quatorze kilomètres de voies nouvelles vont être créées en souterrain, au moyen de trois tunneliers. Cela bénéficiera à plus de 260 000 voyageurs dès sa mise en circulation prévue en 2024.

Bien sûr, ce chantier majeur a un impact inévitable sur la vie locale. Aussi, afin d'accompagner les usagers des quartiers concernés par le chantier vers une meilleure compréhension de ses enjeux et de son déroulement, la RATP, le CAUE 94. le CAUE 75 et le CAUE 91 s'associent afin de mener une série d'ateliers pédagogiques auprès des élèves de 7 établissements scolaires situés à proximité des futures stations et ouvrages créés.

- Une classe de CM2 de l'école des 44 Enfants d'Izieu à Paris 13^{ème.}
- Une classe de CE2/CM1 de l'école Gustave Courbet à Gentilly.
- Une classe de CM1 de l'école Jean Macé à Arcueil.
- Deux classes de CM2 de l'école Marcel Cachin à Villejuif.
- Une classe de CE2 de l'école Lallier B à L'Hay Les Roses.
- Une classe de CM2 de l'école Pierre et Marie Curie à Chevilly Larue.

L'idée de la fresque « Au fil des rails » est de proposer aux élèves participants, la création d'une œuvre globale collaborative dans laquelle chaque classe imaginera et réalisera la future station de métro de son quartier.

Mise bout à bout, chaque station ainsi imaginée sera un morceau de la fresque finale qui représentera la totalité du prolongement sud de la ligne 14.



« AU FIL DES RAILS » - RATP

ATELIERS AUTOUR DU PROLONGEMENT DE LA LIGNE 14

La fresque « Au fil des rails » représentera une vision en coupe des stations « suret-sous terre » avec le quartier et la ville représentés et identifiables au-dessus. Les rails seront les fils conducteurs qui mèneront d'une gare à l'autre.

À la fin des 8 séances d'ateliers, chaque classe présente et explique le travail d'élaboration de la fresque devant les élèves d'autres classes de l'école. Le nouveau métro ne devrait plus tarder maintenant!

Entre janvier et juin 2021, **plus de 180 élèves** ont bénéficié des ateliers pédagogiques animés par le CAUE 94 et la RATP. Ce sont près de 500 élèves qui ont pu assister aux restitutions de leur travail tout au long de l'année. La RATP a affiché leurs fresques sur les palissades de chantier du prolongement sud de la ligne 14!

Pour cette nouvelle année scolaire 2021-2022, les élèves de huit classes sur sept communes vont constituer des maquettes à la place des fresques. Les classes participantes sont :

• Une classe de CM2 de l'école élémentaire Baudricourt B de PARIS 13 (station Maisons Blanche).

- Une classe de CM2 de l'école élementaire Benoit Malon B du KREMLIN BICETRE (station Kremlin-Bicêtre-Hôpital).
- Une classe de CM1 de l'école élémentaire Marcel Cachin de VILLEJUIF (station Villejuif-Institut G. Roussy).
- Une classe de CM2 de l'école élémentaire Lallier A de l'HAY-LES-ROSES (station Chevilly 3 communes).
- Une classe de CM2 de l'école élémentaire Paul Bert A de CHEVILLY LARUE (station Chevilly 3 communes).
- Une classe de CM1 de l'école élémentaire Pasteur de CHEVILLY LARUE (station MIN porte de Thiais).
- Une classe de CM1 de l'école élémentaire Charles Peguy de THIAIS (station Pont de Rungis).
- Une classe de CM2 de l'école élémentaire Jean Moulin de ORLY (station Aéroport d'Orly).

Une belle exposition de toutes les maquettes devrait clôturer l'année scolaire en juin 2022.





UN JARDIN DANS MA MAIN

PARCS DÉPARTEMENTAUX DU VAI -DF-MARNE

Destinés au public scolaire et aux associations partenaires, les ateliers « Un jardin dans ma main » sont organisés en partenariat avec le Conseil Départemental du Val-de-Marne. Ils se déroulent plusieurs fois par an, dans différents parcs et jardins du département.

Conçus selon une méthode commune, ils s'adaptent aux parcs, à la saison et au public afin de mieux révéler les spécificités présentes sur le terrain. Ils sont l'occasion pour les enfants de profiter d'un moment ludique et pédagogique. Accompagnés par des paysagistes, les enfants commencent par explorer le parc tout en glanant des matériaux qui serviront à la fabrication de maquettes.

Puis, dans un second temps en atelier, ils sont invités à créer de petits jardins, parcs ou coins de nature.

Au cours de l'année 2021, deux sessions ont pu avoir lieu, lors des Enfants du Patrimoine avec des écoles primaires et des collèges, puis pendant les vacances de la Toussaint avec des associations.

Pour valoriser les maquettes fabriquées par les enfants et montrer la diversité des réalisations, un kit d'exposition est mis à la disposition des participants. L'exposition a pour but de prolonger l'expérience vécue dans les parcs, en expliquant le déroulement des ateliers et en partageant les informations apprises pendant la visite.





ARCHI'PEL

PROJET INTER-ÉTABLISSEMENTS

La DAAC (Délégation Académique à l'éducation Artistique et à l'Action Culturelle) de Créteil et le CAUE du Val-de-Marne proposent un projet éducatif libre pour permettre aux classes de découvrir l'architecture de leur territoire.

Le programme de l'année 2021 prévoyait l'accompagnement de deux classes de 4^{ème} et d'une classe de seconde.

En lien avec les équipes enseignantes, les trois projets se sont inscrits selon des axes thématiques différenciés.

Pour le collège Lucie Aubrac de Champigny, les ateliers se sont portés sur les espaces extérieurs du collège. Deux ateliers en classe ont permis de présenter un apport théorique sur l'histoire et le rôle des cours de récréation, et d'accompagner les élèves dans l'analyse des problématiques liées aux usages dans leur cour de récréation et dans la réflexion autour de propositions d'aménagement. Un parcours dans le centre-ville de Vincennes a ensuite été proposé en dernière séance pour découvrir la diversité de ses espaces publics.

Pour le lycée Pablo Picasso de Fontenaysous-Bois, le CAUE a proposé trois ateliers autour de l'histoire urbaine de la ville qui ont également permis de découvrir, au travers de micro-parcours, différents types de morphologies urbaines. Au cours du dernier atelier, les élèves ont pu réaliser de petites maquettes sur l'exemple de formes urbaines parisiennes.

Pour le collège Jean Perrin de Vitry-sur-Seine, trois ateliers-parcours ont permis de comprendre les grandes étapes d'urbanisation de la ville. Les élèves ont découvert de manière active le centrebourg, les grands ensembles et la ZAC Stalingrad grâce à diverses activités.

CUBE.S

THIAIS

En partenariat avec le Conseil Départemental du Val-de-Marne, le CAUE a proposé deux interventions en classe dans le cadre du projet CUBE.S, porté par l'IFPEB (Institut Français pour la Performance Énergétique des Bâtiments) et le Cerema.

Ce projet correspond au déploiement d'un challenge de réduction des économies d'énergie dans les établissements scolaires.

Les collèges et lycées s'y inscrivant, s'engagent à réduire leurs consommations d'énergie pendant cinq ans. En se mobilisant sur les bons usages et le réglage de leurs installations techniques, ils réalisent des économies, progressent dans le classement national et participent de manière ludique et concrète à la loi de transition énergétique qui vise 40% d'économies d'énergie en 2030!

Le CAUE du Val-de-Marne a sensibilisé une classe de 4^{ème} et un groupe d'écodélégués du collège Paul Valéry de Thiais sur les matériaux de construction.

L'intervention était l'occasion de présenter les différents matériaux de construction utilisés à travers l'histoire, d'évoquer leur provenance, leur utilisation et leur évolution au regard des développements techniques et industriels.

Évoquant leur rôle fondamental dans l'histoire de l'architecture, la présentation mettait en exergue ce levier primordial qui permet d'agir en faveur de la transition énergétique dans le domaine de la construction.

Cycle de vie du matériau, fabrication, pollution, réemploi faisaient ainsi partie des thématiques abordées.



L'ANNEXE DU CAUE 94

OUTIL MOBILE

Pour répondre à des besoins de proximité et de visibilité sur notre département, le CAUE du Val-de-Marne à engagé dès 2017 une réflexion sur la création d'un outil multifonctionnel et mobile, lieu de rencontre et de diffusion destiné aux actions de conseil, d'animation et de sensibilisation.

En 2020, la rencontre avec l'entreprise francilienne PICNIC, engagée dans une démarche durable et favorisant les circuits courts ainsi que l'emploi de matériaux écologique et recyclés, a permis au CAUE 94 de concrétiser la conception et la fabrication de « l'Annexe ».

Positionnée sur remorque et transportable sur tous types de lieux, intérieurs et extérieurs, elle est équipée de panneaux photovoltaïques et d'une centrale énergétique intégrée lui garantissant l'autonomie sur chaque événement. Installée sur l'espace public, son architecture la positionne comme un signal, un repère, et représente un moyen de médiation idéal pour toucher tous les publics.

Son équipement modulable et multifonctionnel composé de vitrines, de supports de documentation, d'un écran intégré, d'une table et de différents éléments de mobilier extérieur modulables permet d'adapter l'Annexe pour des évènements diversifiés sur des temps courts (une demijournée) ou plusieurs jours.

Livrée en juillet 2021, l'Annexe a été inaugurée lors de la remise des prix du premier Palmarès « Architectures Habitées », organisée par le CAUE 94 à la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine à Charenton-le-Pont.





JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Chaque année, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, le CAUE 94 guide le public à travers les sites emblématiques, peu connus ou en devenir du Val-de-Marne. À l'appel du thème de cette 38 ème édition « Patrimoine pour tous », c'était aussi l'occasion de faire profiter aux enfants de ces opportunités de découvertes.

En 2021, le CAUE du Val-de-Marne a proposé de parcourir la ville de Créteil et celle de Saint-Maur-des-Fossés. Il était aussi offert de découvrir le paysage de la vallée de la Bièvre et l'ancienne briqueterie de Vitry-sur-Seine, un lieu culturel aujourd'hui dédié à la danse contemporaine.

PROGRAMME 2021:

Le CAUE 94 invitait à suivre 9 parcours ou visites guidées.

Le samedi 18 septembre 2021 :

- · La préfecture du Val-de-Marne à Créteil
- · Adamville au cœur à Saint-Maur-des-Fossés
- La Terrasse le parc à Saint-Maur-des-Fossés.
- · La Briqueterie à Vitry-sur-Seine
- · Le quartier du Palais à Créteil
- · L'Hôtel de ville à Créteil

Le dimanche 19 septembre 2021 :

- · La boucle à vélo à Saint-Maur-des-Fossés
- Découverte de la vallée de la Bièvre à Cachan
- · La caserne des pompiers à Créteil



Égalité Fraternité



PATRIMOINE POUR TOUS

www.journeesdupatrimoine.fr | #JOURNÉESDUPATRIMOINE



Vendredi 17 septembre les yeux! Journée dédiée aux scolaires

















































JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE

ARCHIPEL FRANCILIEN

À l'occasion de la sixième édition des Journées Nationales de l'Architecture, les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement d'Île-de-France ont imaginé, à la demande de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France, un évènement grand public.

En raison du contexte sanitaire, ils ont proposé une offre de balades sans guide.

« Archipel Francilien, Petits guides de voyage en Île-de-France » est un programme de huit voyages d'architecture itinérants, à suivre à pied ou à vélo, dans l'objectif de faire naître chez le public un « désir d'architecture ».

Ces propositions de voyages s'accompagnent de petits guides de visite, conçus pour accompagner le grand public dans une découverte autonome des territoires du quotidien en Île-de-France. Chaque voyage emmène le public dans une exploration documentée, visuelle et sonore de l'architecture et des paysages métropolitains. Un petit guide décliné au format numérique et en version affiche accompagne chaque destination. L'application mobile immersive « Archistoire » a également été un outil d'accompagnement lors de ces visites.

Elle permet de faire découvrir les coulisses et l'intérieur des sites et bâtiments grâce à une vue 360° depuis un smartphone. Archistoire, c'est rendre possible des visites inédites & exclusives, seul ou en petits groupes, dans le respect des règles de distanciation sociale.

Au-delà de cet événement, l'application et ses contenus exclusifs restent accessibles toute l'année, laissant la possibilité aux personnes intéressées par la collection de promenades, de les effectuer à leur gré.

 Parcours proposé par le CAUE du Val-de-Marne : « À la confluence de la Marne et de la Seine »

À la découverte de la singularité d'un territoire, le parcours qui a été proposé se déploie autour de la confluence entre la Seine et la Marne, lieu emblématique du département.

Arpentant les villes de Charenton-le-Pont, Alfortville et Ivry-sur-Seine, il a permis de découvrir les vestiges d'un passé industriel foisonnant, les mutations accompagnant le développement métropolitain du secteur, la réhabilitation de bâtiments patrimoniaux et quelques réalisations contemporaines.





ARCHISTOIRE

UNE APPLICATION MOBILE

Partez à la découverte du patrimoine construit et paysagé grâce à Archistoire!

Archistoire est une application mobile, développée par le CAUE du Var et l'entreprise d'innovation culturelle 9B+. Dès 2021, l'application s'est développée à l'échelle nationale, proposant des destinations dans toute la France.

Outil de sensibilisation numérique, elle permet de révéler au plus grand nombre l'histoire de nos territoires de façon immersive.

L'application pour smartphone et tablette est téléchargeable gratuitement sur Apple Store et Google Play. Une fois les données de la destination souhaitée téléchargées, l'application peut s'utiliser sans connexion internet.

Les contenus des « balades augmentées » peuvent se présenter sous différentes formes :

- · Articles pouvant contenir images, audios et vidéos.
- Panorama interactifs à 360°
- Reconstitutions ou illustrations superposées à l'image réelle (photographies d'archives, cartes postales, etc...).
- Visite intérieure permettant de voir des espaces inaccessibles au public.

• Table d'orientation pour mettre en lumière des éléments remarquables dans le paysage.

Archistoire invite à lever les yeux sur le patrimoine environnant pour comprendre comment se fabrique le cadre de vie.

En 2022, la destination « Val-de-Marne » comportera cinq parcours :

- Deux parcours proposés dans le cadre des Journées Nationales de l'Architecture 2020 et 2021 :
- « À la confluence de la Marne et de la Seine » entre Charenton-le-Pont et Ivrysur-Seine et « Architecture des bords de Marne », de Maisons-Alfort à Joinville-le-Pont.
- Deux parcours mettront à l'honneur quelques architectures remarquables du XXème siècle, emblématiqus du département : Le Nouveau Créteil et le centre-ville d'Ivry-sur-Seine.
- Dans le cadre de notre accompagnement culturel du projet NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain), en partenariat avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), un parcours s'intéressera également aux grands ensembles de Vitrysur-Seine.



Story « A la confluence de la Marne et de la Seine, transformation d'un territoire »

* Visite augmentée

6,44 km 2 2h

Autour de la confluence entre la Seine et la Marne, découvrez les vestiges d'un passé industriel foisonnant, les mutations accompagnant le développement métropolitain du secteur, la réhabilitation de bâtiments patrimoniaux et quelques réalisations contemporaines ...

Pour démarrer, rendez-vous à l'arrêt Charenton-Ecoles sur la ligne 8 du Métro.

#Architecture #Patrimoine industriel #Fleuve

Langues : français









Une story présentée par le CAUE 94 et la Région Île-de-France. L'application Archistoire est disponible gratuitement sur les stores www.archistoire.com

RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

LA TRANSMISSION DES SAVOIRS

Bien que maintenue par le Ministère de la Culture, l'édition 2021 des Rendezvous aux Jardins (sur le thème de « La transmission des savoirs ») n'a pu se faire que de façon très réduite par rapport aux autres années. Le protocole sanitaire commençait tout juste à s'assouplir, le nombre de personnes toléré pour des visites dans l'espace public était très contraint et des autorisations délivrées par la Préfecture étaient nécessaires.

Toutefois, le CAUE du Val-de-Marne a voulu proposer des occasions de sorties au public qui en avait été privé pendant de longs mois.

La visite à travers les îles et jardins des bords de Marne à Créteil, dans un quartier bucolique de la ville, a permis de conduire les participants durant deux heures à travers les jardins familiaux des bords de Marne, puis le long des îles qui ont construit la renommée champêtre des lieux.

Le parcours de la vallée de la Bièvre, proposé le matin et l'après-midi, offrait, en raison de la topographie du site, de nombreux panoramas. Il a été guidé par notre paysagiste Julie-Amadea Pluriel, qui avait organisé, au milieu de la visite, une rencontre avec l'association du jardin partagé de la Fontaine Couverte, à Cachan.

Enfin, au cœur du parc Dupeyroux à Créteil, le château des Mèches, actuelle résidence de madame la Préfète, était pour la première fois ouverte au public. Les participants ont pu ainsi découvrir les salons d'honneur et le jardin d'hiver, et prolonger la visite dans le parc.

LE PRINTEMPS DES CITÉS-JARDINS

DIXIÈME ÉDITION

En juin 2021, le printemps des cités-jardins fêtait sa 10^{ème} édition: l'occasion pour le CAUE du Val-de-Marne de s'associer pour la première fois à cette manifestation, répondant à la sollicitation de l'Association régionale des cités-jardins d'Île-de-France.

Le CAUE a organisé des visites à Créteil (quartier du Noyer-Habru), à Maisons-Alfort (cité Guyon) et à Vitry-sur-Seine (cité-jardin du Moulin Vert). Les conditions de visites étaient les mêmes que pour l'événement Rendez-vous aux Jardins, soit des groupes limités à 10 personnes...



Cité du Moulin Vert / © Stéphane Asseline

CONFÉRENCES

HORS LES MURS

Le CAUE du Val-de-Marne propose des conférences au grand public depuis de nombreuses années. Préparées et réalisées par les architectes ou paysagistes du CAUE et généralement organisées par cycles thématiques, ces conférences sont aussi, outre les apports de connaissances, l'occasion d'échanger sur les différentes façon de « vivre la ville » et d'imaginer son futur.

En 2021, le CAUE 94 a poursuivi son partenariat avec la ville de Vincennes et les monographies d'architectes qui attirent un public nombreux.

Cycle « Architecture du $XX^{\hat{e}me}$ siècle »

Cette série de conférences explore trois figures majeures de l'architecture française dont les réalisations emblématiques ont été reconnues en tant qu'architectures contemporaines remarquables pour la qualité de la recherche spatiale et constructive. La présentation de leurs contributions dans l'invention de l'habitat et de la ville contemporaine offre l'occasion de parcourir l'ensemble des épisodes majeurs de l'évolution de notre environnement bâti au cours du XXème siècle.

• Partenariat avec Vincennes

Marcel Breuer : Design et architecture : la recherche de nouvelles formes

Très jeune auteur de mobilier en tube d'acier, dont le célèbre fauteuil Wassily, qui a marqué l'image du Bauhaus de Weimar, Marcel Breuer est une figure majeure de l'architecture du XXème siècle.

Lors de la fermeture du Bauhaus en 1933, il déménage d'abord aux États-Unis, où il enseigne l'architecture à Harvard pendant une dizaine d'années, et renoue avec une activité professionnelle prolifique.

Créateur d'espaces inédits, Breuer créée son vocabulaire personnel en explorant le potentiel plastique des matériaux à des échelles diverses: mobilier, aménagements intérieurs, maisons individuelles, immeubles de bureaux et grands équipements. L'évocation de ses projets les plus connus, le Whitney Museum de New-York ou sa contribution pour le siège de l'UNESCO à Paris, et un aperçu de la variété de ses recherches ont permis de parcourir la carrière de l'un des créateurs les plus significatifs du XXème siècle.

Richard Rogers : Transparence et architecture, l'art de révéler la structure

Richard Rogers est l'une des principales figures de l'architecture britannique contemporaine. Passionné par les grandes villes et les espaces publics, il milite pour une citoyenneté active, et considère l'architecture comme un outil fondamental pour faire face aux deux grands défis de notre temps : les inégalités sociales et le changement climatique.

C'est à partir des années 1970 que la carrière de Richard Rogers connaît un véritable tournant, avec la réalisation du Centre Pompidou à Paris, projet réalisé en collaboration avec Renzo Piano. Aujourd'hui, plus de quarante ans après les débats animés qui ont accompagné sa construction et son ouverture, le Centre Pompidou continue d'être une icône incontestée de la modernité et l'un des cœurs palpitants de la vie urbaine parisienne. Ce qui démontre que l'architecture a le pouvoir de façonner nos vies.

Henri Sauvage : Art nouveau et art déco : créateur pionner du mouvement moderne

Henri Sauvage (1873-1932) est un architecte

français dont l'œuvre éclectique s'étend de l'Art nouveau au style international. Constructeur inventif et prolifique, annonciateur du modernisme, il est l'un des pionniers de l'architecture du XXème siècle.

Il oriente sa pratique vers une rationalisation de l'habitation collective : ses recherches sur les immeubles à gradins et la préfabrication constituent l'une des bases des travaux menés ensuite par les générations de l'après-guerre.

De la villa Majorelle de Nancy (1898), œuvre phare de l'Art nouveau français, à l'immeuble à gradins de la rue Vavin à Paris, dont il déposera le brevet en 1912, à l'Art déco, dans lequel il s'imposera à l'occasion de l'Exposition des arts décoratifs de 1925, un même principe traverse l'œuvre architecturale d'Henri Sauvage: "produire de l'intelligence à l'usage du plus grand nombre".

· Partenariat avec l'Université Inter-Âges

Pour l'année 2021, un partenariat était conclu avec l'Université Inter-Âges de Créteil (section Maisons-Alfort) pour une conférence et une visite.

PARTENARIAT BRIQUETERIE

VITRY-SUR-SEINE

Dans le cadre de ses missions de sensibilisation et d'accompagnement, la Briqueterie/CDCN du Val-de-Marne met en place, avec diverses structures, des projets à destination de tous les publics. C'est dans ce cadre que le CAUE 94 organise régulièrement des visites du site lors d'évènements spécifiques comme les « Journées du Patrimoine » ou les « Enfants du Patrimoine » pour les scolaires. Des groupes d'étudiants participent aussi régulièrement à ses visites.

L'ancienne briqueterie de Gournay aujourd'hui devenue Centre de Développement Chorégraphique Contemporain (CDCC) du Val-de-Marne, est un exemple particulièrement intéressant de réhabilitation de patrimoine industriel.

Elle date de la seconde moitié du XIXème siècle. Dans les années 2000, le Conseil Général décide d'y implanter un nouvel

équipement culturel dédié à la danse et à la création chorégraphique.

Le CDCN du Val-de-Marne est livré en 2012, après d'importants travaux de réhabilitation et d'aménagement menés par l'architecte Philippe Prost. La mémoire du lieu est conservée et le bâtiment industriel intégré à un nouvel ensemble, plus vaste, doté d'une extension.

Il comprend notamment quatre studios de répétitions (dont un studio scène permettant de recevoir du public), un parvis, un hall, des coursives et un aménagement paysager. Le choix des matériaux (brique, verre, zinc, acier) ainsi qu'une mise en lumière de certains éléments (cheminée de l'usine et totem d'entrée) par l'artiste Yann Toma assurent une continuité entre l'ancien et le contemporain.

PARCOURS NUMÉRIQUES

VITRY-SUR-SEINE

Le CAUE a été sollicité par la Maison des projets et du tourisme de Vitry-sur-Seine pour proposer des parcours numériques à réaliser en autonomie, en les téléchargeant depuis son site.

Trois parcours ont été proposés :

· Clos Langlois: Ayant pour point de départ les grands équipements modernes de la ville (Hôtel de ville, théâtre, etc.), le parcours permet de remonter le temps et se poursuit sur le coteau, pour prendre de la hauteur depuis l'ancienne zone agricole et découvrir le panorama varié qu'offre la ville.

- Centre-ville : La ville, qui se construit et se reconstruit sur elle-même, porte les marques du temps. Au fil de ce parcours, le promeneur part en quête d'indices pour se replonger dans le passé et imaginer le futur.
- Le petit Vitry : Alimenté par la source de la Petite Saussaie, le Petit Vitry est un quartier historique de la ville, qui présente de nombreux vestiges. Le parc Joliot-Curie, l'ancien orphelinat ou encore la minoterie Groult sont en effet autant de traces qui nous racontent le passé. Le parcours propose la découverte de ce patrimoine bâti et paysager.

RÉDUIRE SES FACTURES D'ÉNERGIE

ATELIERS

L'Agence de l'énergie du CAUE 94 a réalisé plusieurs ateliers de sensibilisation du grand public. Avec l'augmentation des prix de l'énergie, il devient primordial d'avoir un regard sur ses consommations. Au cours des ateliers, les Val-de-Marnais ont pu découvrir les clés pour réduire leurs consommations d'énergie. Ces ateliers ont eu lieu notamment à Sucy-en-Brie et Chevilly-Larue.

Après avoir identifié les postes les plus consommateurs dans leur logement, les participants ont été amenés à trouver les solutions au quotidien pour réduire les factures d'énergie. Les éco-gestes font partie des solutions. Un éco-geste est un geste

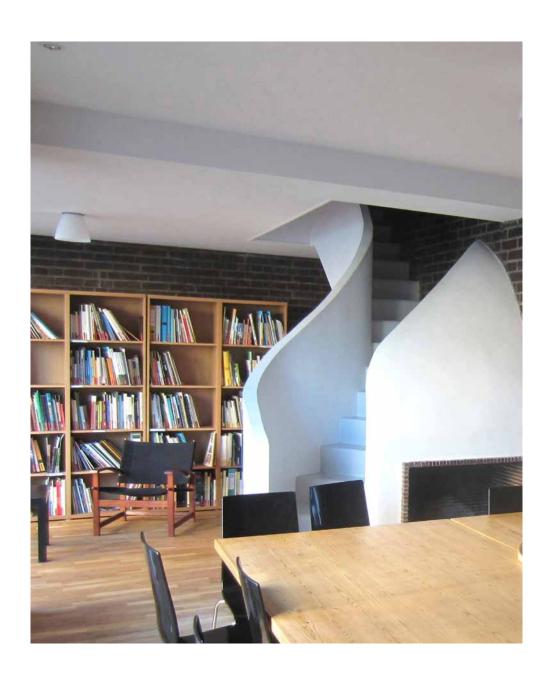
simple et banal de la vie de tous les jours. L'effet cumulé de l'ensemble des gestes quotidiens influence considérablement les factures. Changer ses habitudes et adapter ses comportements permettent de réduire ses frais sur le long terme. Ce temps a été également l'occasion d'échanger sur les pratiques de chacun.

L'Agence de l'énergie et les collectivités du Val-de-Marne réalisent ces actions de sensibilisation pour accompagner les habitants sur leurs problématiques liées au logement. Ces ateliers permettent également de répondre aux enjeux mondiaux de diminution des activités humaines sur l'environnement.









LE FONDS DOCUMENTAIRE

DU CAUE DU VAL-DE-MARNE

Le fonds documentaire du CAUE, dont une partie a pour spécificité d'être consacré au Val-de-Marne, est composé de documents réalisés en interne : diagnostics, études, inventaires, cahiers de recommandations, etc.

Il comporte également de nombreux documents techniques et réglementaires relatifs à l'architecture, à l'urbanisme, à l'environnement, à l'énergie, à l'aménagement, au paysage, à l'espace public ou encore au patrimoine.

Le CAUE possède par ailleurs un fonds de périodiques spécialisés traitant d'architecture, d'urbanisme, de paysage ou d'écologie, ainsi que différents ouvrages plus génériques, thématiques ou pédagogiques, portant sur l'architecture et ses grands courants, la planification urbaine, le logement, les parcs et jardins, etc.

Nous avons entrepris cette année de développer certains pans de nos ressources documentaires et notamment d'enrichir la documentation liée à la pédagogie et au conseil auprès des particuliers.

Une veille en ligne est menée sur l'actualité urbaine, architecturale, environnementale et paysagère à une échelle locale mais également nationale : https://www.scoop.it/u/caue-78.

Les thématiques suivantes y sont abordées:

- · Urbanisme Aménagement
- Architecture Construction
- · Habitat Logement
- · Paysage Agriculture
- · Environnement Énergie

Enfin, les documentalistes de l'Union régionale des CAUE d'Île-de-France mettent à la disposition de leurs équipes et du grand public plusieurs outils : un Abécédaire du particulier constitué de fiches thématiques et disponible en ligne (https://www.caue-idf.fr/l-abecedaire-du-particulier) ou encore un portail documentaire, RES'AUE (http://resaue.caue-idf.fr/)

Quelques chiffres

Acquisitions 2021

41 nouveaux ouvrages sont venus enrichir notre fonds documentaire (acquisitions mais aussi documents offerts par différents partenaires)

Abonnements 2021

22 revues consultables au CAUE, soit :

- 13 traitant d'architecture
- 3 traitant d'urbanisme
- 2 traitant de paysagisme
- 4 traitant de questions liées au développement durable

RES'AUE

PORTAIL DOCUMENTAIRE RÉGIONAL

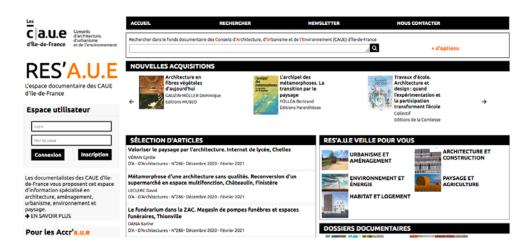
RES'AUE (http://resaue.caue-idf.fr/), le portail documentaire des CAUE d'Île-de-France, rassemble les fonds documentaires des CAUE franciliens dans un catalogue partagé de plus de 102 400 références bibliographiques : articles de revues spécialisées, ouvrages, études, rapports, mémoires, etc.

RES'AUE est un portail documentaire qui s'adresse au personnel des CAUE d'Île-de-France mais aussi à un public plus large, désireux de trouver de l'information relative à l'architecture, à l'urbanisme, à l'environnement ou au paysage : collectivités locales, particuliers, étudiants, associations, acteurs de la construction et de l'aménagement, partenaires, etc. Les utilisateurs peuvent y effectuer des recherches (simples et avancées), accéder à l'information via différents

services (alertes, flux RSS, sélections de ressources...) ou encore consulter les produits documentaires réalisés par les documentalistes des CAUE (dossiers thématiques, bibliographies, veille ...).

RES'AUE est alimenté par les documentalistes des CAUE 78, 93, 94 et 95. Cet outil collaboratif permet de mutualiser le traitement de l'information, d'en améliorer la diffusion auprès des équipes et du public ou encore de mettre en valeur la richesse informationnelle et les spécificités des CAUE.

Une des dernières évolutions a été un travail de réflexion sur la constitution de dossiers thématiques, constamment mis à jour et en lien avec l'actualité de nos disciplines et de nos agendas.



OBSERVATOIRE NATIONAL DES CAUE

Le CAUE du Val-de-Marne contribue à alimenter l'Observatoire national des CAUE (http://www.caue-observatoire. fr/) avec des projets d'architecture ou d'urbanisme val-de-marnais.

L'Observatoire national des CAUE permet d'avoir accès à :

- une base de données régulièrement actualisée pour faire connaître la production architecturale, urbaine et paysagère, ceci à l'échelle départementale et nationale
- une sélection d'opérations choisies par les équipes des CAUE pour la qualité de leur conception, leur caractère innovant, leur valeur d'usage...

Des formulaires de recherche simple ou avancée permettent aux utilisateurs d'effectuer des sélections thématiques et/ou géographiques. Ils peuvent ainsi découvrir des exemples variés de réalisations architecturales (équipements scolaires, culturels, ou sportifs, habitat collectif ou individuel...) et d'aménagements urbains (espaces publics, jardins, ...).

Ces exemples constituent un catalogue de références à usage de tous, particuliers comme professionnels. Celui-ci s'avère utile pour les architectes-conseils, qui peuvent notamment s'y référer dans le cadre de leurs permanences.

66 projets val-de-marnais sont à ce jour référencés, dont 10 l'ont été en 2021.





NEWSLETTER

EMPREINTES, LETTRE AUX PROFESSIONNELS DU CADRE DE VIE

Conformément à ses missions, instaurées par la Loi sur l'architecture de 1977, le CAUE du Valde-Marne a souhaité proposer un rendez-vous régulier, sur abonnement, aux professionnels du cadre de vie.

Cette lettre d'informations, dont le premier numéro EMPREINTES #1 est paru en novembre 2021, vise à faire connaître nos actions mais aussi notre regard et nos différents engagements vis-à-vis de l'actualité, du territoire et plus largement de nos disciplines et de leurs enjeux.

Nous souhaitons, par ce rendez-vous bimestriel, partager les sujets sur lesquels le CAUE se mobilise auprès des collectivités et des Valde-Marnais: axes de travail, projets en cours, retours d'expérience, mais aussi propositions de visites, de rencontres, ressources disponibles... Notre newsletter s'adresse aux architectes, urbanistes, paysagistes, professionnels ou élus des collectivités, écologues, bureaux d'études, ingénieurs ou conseillers en maîtrise de l'énergie, promoteurs, bailleurs, aménageurs, entreprises du BTP, partenaires institutionnels et culturels... autant de professionnels vers qui il nous a semblé important de communiquer.

Nous avons choisi d'intituler notre newsletter EMPREINTES, pour évoquer l'impact que les actes de bâtir, de rénover ou d'aménager peuvent représenter, ceci tant d'un point de vue architectural, urbain, écologique qu'historique.

Tout un travail de réflexion et d'élaboration a été mené durant l'année 2021 par un groupe dédié à ce sujet.

L'ensemble de l'équipe a ensuite été sollicité et nous nous sommes retrouvés lors d'ateliers éditoriaux afin de déterminer, de manière collégiale, le sommaire de chaque newsletter. Ces moments d'échanges sont précieux pour la vie de l'équipe et sont l'occasion pour chacun de participer en évoquant les actions sur lesquelles il travaille, en réfléchissant à leur valorisation, mais également en devenant contributeur d'une des rubriques du numéro à venir.

EMPREINTES n'est donc pas seulement un outil de communication tourné vers un public extérieur. Notre lettre d'informations, en étant le fruit d'un travail d'équipe, constitue un lien important au sein du CAUE.



EXPÉRIENCE

Une expertise croisée pour accompagner l'éco-rénovation des copropriétés



La rénovation énergétique de la copropriété Les Gondoles à Choisy-le-Roi : retour sur un projet riche d'enseignements.

TÉMOIGNAGE

Palmarès "Architectures habitées" Retour d'expérience



Une des équipes lauréates de la première édition de notre palmarès "Architectures habitées", dédié à l'habitat individuel, revient sur cette expérience et évoque sa pratique du métier.

RENDEZ-VOUS



25 novembre 2021



Découvrez tous les autres rendez-vous sur notre agenda

Jusqu'à 15 000 € d'aides financières

cumulées pour les phases audit et maîtrise d'œuvre pour les copropriétés.



TEMPS FORTS DE COMMUNICATION

Courant 2021, certains événements prévus avec du public ont été encore perturbés par la pandémie de Covid : c'est le cas des visites proposées dans le cadre des Rendez-vous aux Jardins, du Printemps des cité-jardins (auquel le CAUE du Val-de-Marne participait pour la première fois) ou des Journées Européennes du Patrimoine, pour lesquels les effectifs étaient très réduits. La conférence sur « les nouvelles tendances de l'architecture contemporaine » pour l'Université Inter-Âges de Créteil, prévue au mois de mai, a dû se faire sous forme de visio-conférence.

Malgré ces imprévus, le CAUE a continué à proposer des actions de sensibilisation à l'architecture et au paysage et à entretenir le lien avec le grand public autant que possible, par le biais d'une communication sur son site Internet, via les réseaux sociaux et l'envoi réguliers de mailings.

Parallèlement à ces actions récurrentes, plusieurs projets nous ont particulièrement mobilisé durant cette année, nécessitant la mise en place d'actions de communication dédiées.

Palmarès "Architectures habitées"

Lancé à l'automne 2020, le palmarès « Architectures habitées » s'est déroulé en plusieurs étapes pour se terminer par la remise des prix et l'exposition des projets, qui ont eu lieu simultanément au début du mois de juillet. Le partenariat conclu avec la revue « Architectures À Vivre » s'est très bien déroulé ; ils ont relayé notre communication sur leur site et ont adressé plusieurs mailings

à des architectes (30 000 contacts) et à leur fichier grand public (70 000 contacts), ce qui nous a permis d'avoir une audience accrue, notamment au moment du vote du public.

La remise des prix et les projets des lauréats ont fait l'objet d'articles dans le Parisien édition Val-de-Marne ainsi que sur le site et dans la newsletter 94 citoyens.

Le contenu de cette première édition a donné lieu à l'impression d'une publication présentant de manière détaillée l'ensemble des projets récompensés. L'exposition réalisée, constituée de treize panneaux recto-verso et de vidéos avec les témoignages croisés des architectes et de leurs clients, va être proposée aux communes du département, et prioritairement à celles abritant des réalisations lauréates.

L'Annexe du CAUE du Val-de-Marne

La remise des prix du palmarès, qui s'est déroulée à la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine à Charenton-le-Pont, a été l'occasion de présenter au grand public « l'Annexe du CAUE du Val-de-Marne ».

Conçue comme un outil mobile de conseil, d'animation et de sensibilisation pour tous les publics, elle est positionnée sur remorque et transportable sur tous types de lieux. Installée sur l'espace public, elle représente un moyen de médiation idéal pour parler d'habitat, de patrimoine et de rénovation énergétique du logement. Elle peut être utilisée comme lieu de rencontres, d'accueil et de diffusion d'informations.

Elle est équipée d'un écran, d'une table, de chaises et de différents éléments de mobilier extérieurs modulables, conçus pour répondre à différentes formes d'animations.

Véritable point de repère dans l'espace urbain, cette Annexe sera la vitrine mobile du CAUE du Val-de-Marne.

Application Archistoire

À la suite du CAUE du Var, qui a développé cet outil, et de la décision commune des CAUE d'Île-de-France d'un déploiement sur la région, le CAUE du Val-de-Marne a intégré un parcours architectural et urbain conçu à l'occasion des Journées Nationales de l'Architecture sur l'application Archistoire.

Disponible gratuitement et téléchargeable sur tout type de smartphone, cette application de visite augmentée permet à l'utilisateur de découvrir le patrimoine et son histoire de façon immersive. Empruntant à la fois à la réalité augmentée et à la réalité virtuelle, les contenus sont accessibles soit via la géolocalisation de l'utilisateur, soit à distance. Une fois les données de la destination souhaitée téléchargées, l'application peut s'utiliser sans connexion Internet.

Ce nouveau format de visite n'a pas vocation à remplacer les visites guidées par des professionnels de l'architecture ou du paysage, mais permet d'afficher, pour certains points d'intérêt du parcours, des images d'archives superposées aux images réelles, des visites à 360° de sites inaccessibles au public, des panoramas interactifs, etc.

Souhaitant profiter des possibilités offertes par l'application Archistoire pour développer son offre de médiation sur le département, le CAUE du Val-de-Marne travaille à l'intégration de plusieurs parcours existants ou à créer. Un plan de communication spécifique a été établi pour cette action, et sera mis en œuvre dès l'intégration de plusieurs parcours.

En attendant, au mois d'octobre 2021, les Journées Nationales de l'Architecture ont été l'occasion de tester l'outil auprès du public, qui a pu faire le parcours proposé entre Alfortville et Ivry-sur-Seine à son rythme, seul ou en petit groupe, tout en profitant de l'intervention d'architectes de l'équipe, présents à différents points d'étapes pour apporter des informations complémentaires.

Plateforme Pass'Réno Habitat

Tout au long de l'année 2021, un travail de préparation et de conception d'outils de communication a été mené dans le cadre d'un groupe de travail métropolitain réunissant les différentes Agences locales de l'énergie pour la mise en place de la plateforme Pass'Réno Habitat, service public de la rénovation énergétique de la Métropole du Grand Paris. Différents supports ont été réalisés: plaquette de présentation aux partenaires institutionnels et au grand public, document de sensibilisation pour inciter artisans et entreprises du bâtiment à s'affilier à cette plateforme, contenu et organisation de l'outil, etc.

Ce nouveau dispositif d'aide aux particuliers souhaitant mettre en œuvre un projet conséquent de travaux de rénovation énergétique de leur logement devrait être mis en ligne au printemps 2022.

Cours Oasis

Enfin, en septembre 2021, le CAUE du Val-de-Marne a initié l'accompagnement de plusieurs communes souhaitant se lancer dans une démarche de transformation de leurs cours d'écoles. Susceptible de concerner un nombre important d'établissements scolaires du département dans les années à venir, le projet « Cours Oasis » est conséquent pour le CAUE.

Ainsi, dès le départ, nous avons souhaité créer un logo et une identité graphique spécifiques à ce projet, sur lequel de nombreuses collectivités vont être amenées à communiquer.

STRATÉGIE DE COMMUNICATION

La présence pendant 6 mois dans notre équipe de Robin Leroy, stagiaire, a permis la réalisation d'un audit de notre stratégie globale de communication.

Après être allé interroger plusieurs partenaires à différents échelons et avoir comparé la communication du CAUE du Val-de-Marne à celle de structures équivalentes, Robin a dressé un état des lieux de l'existant, et cherché des axes d'amélioration. Il a établi une liste d'actions envisageables et de

recommandations pour les années à venir. De nouvelles manières de faire se mettent actuellement en place en interne afin d'améliorer la circulation de l'information, et nous réfléchissons à réorienter un peu notre stratégie de communication sur les réseaux sociaux.

Le lancement récent d'une newsletter à destination des publics professionnels va également nous permettre d'accroître notre notoriété à l'extérieur et de mieux faire connaître notre travail au long cours.

REVUE DE PRESSE

La communication du CAUE auprès de tous les publics se traduit également par la rédaction et la diffusion d'informations dans la presse locale ou professionnelle, en fonction des besoins. Les événements que nous organisons sont régulièrement annoncés dans la presse écrite, et en particulier dans les bulletins municipaux des communes concernées, ainsi que sur Internet.

Ci-dessous une sélection d'articles relatifs aux actions du CAUE parus dans la presse en 2021 :

- Palmarès « Architectures Habitées » : article Les Echos (novembre 2020) / Vote dans A Vivre (26 mars 2021) / Newsletter du Parisien (juillet 2021) + article site Parisien 94 (15 juillet 2021)
- Cours Oasis article site Choisy-le-Roi (avril-mai 2021) / article Le Parisien (mai 2021) / article Arcueil (mai 2021)
- Permanences architecture / énergie : le guide d'Ivry
- Ateliers périscolaires : article Vivre ensemble Créteil (juin 2021)
- Visite cité-jardins Champigny, bulletin municipal octobre 2021 (Journées Nationales de l'Architecture)



SÉLECTION DE PRODUITS

PREPAS A VIVRE

LES JOURNEES

ACCUEIL > ACTUALITÉS > PALMARÈS ARCHITECTURES HABITÉES : C'EST À VOUS DE VOTER!

PALMARÈS ARCHITECTURES HABITÉES : C'EST À VOUS DE VOTER!

ACTUALITÉS | #HABITAT INDIVIDUEL | #PALMARÈS | #VAL-DE-MARNE Rédigé par CAUE du Val-de-Marne | Publié le 26/03/2021







Vous vous intéressez à l'architecture ? Participez à la première édition du palmarès « Architecture habitées » en votant pour vos projets préférés !











En septembre demier, le CAUE 94 a lancé son Palmarès « Architectures habitées », exclusivement orienté vers l'habitat individuel dans le Val-de-Marne.

Pour cette première édition, 25 projets sont en compétition, répartis sur une quinzaine de communes du département.

Souhaitant valoriser des projets de construction, de transformation, de rénovation ou d'agrandissement, ce palmarès est l'occasion d'affirmer l'importance de l'architecture et son rôle dans la fabrication d'un cadre de vie de qualité.

POURQUOI « ARCHITECTURES HABITÉES » ?

La période que nous traversons nous fait prendre conscience de l'importance du logement et de la manière d'habiter, qui impactent directement notre vie quotidienne et le bien-être qui y est associé. Replacer l'habitant au cœur du logement est une façon de répondre aux enjeux de demain pour fabriquer une ville vivable et vivante.

VOTEZ POUR LE PRIX DU PUBLIC!

Un jury de professionnels va bientôt se réunir pour étudier les différentes candidatures et distinguer les réalisations exemplaires. Mais, avec la mention "Vote du public", vous avez également un rôle à jouer.

Participez en choisissant vos projets favoris!

Vous avez la possibilité d'en sélectionner trois maximum. Pour cela, il suffit d'aller consulter la galerie de projets.

Vous avez jusqu'au 15 mai pour leur faire part de votre choix en cliquant ici!

Val de Marne : un concours pour valoriser l'architecture dans l'habitat individuel

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) et l'agence de l'énergie du Val-de-Marne organisent la première édition du palmarès départemental « Architectures habitées ». Objectif : faire connaître le travail des architectes et inciter le grand public à davantage les consulter.

☐ Limplusted | Ne-de-France | (>> Partager) (□ Communitor)



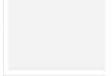
Bactise + Architectures Nabibles +, or palimares est ouvert aux architectes et maîtres d'Operage (CAUE)

Par Les Echos Publié le 10 nov. 2020 à 19:31

Faire connaître et valoriser le travail des architectes auprès du grand public ; démontrer la plus-value en termes de bien-être d'un logement individuel conçu par un professionnel de l'architecture : tels sont les objectifs du nouveau concours organisé dans le Val de Marne par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) et l'agence de l'énergie du Val-de-Marne. Baptisé « Architectures habitées », ce palmarès est ouvert aux professionnels. Un binôme, constitué d'un maître d'ouvrage et d'un architecte, y est invité à postuler, en présentant des réalisations qu'il aura faites dans le département entre janvier 2013 et juin 2019. Sont éligibles les dossiers portant sur la construction, la transformation, la rénovation ou l'agrandissement d'un habitat individuel.

Démontrer la plus-value apportée par l'architecte

À l'issue de la phase d'inscription, qui court jusqu'au 13 novembre, un jury de « personnalités et de compétences diverses » examine sur site les réalisations. La délibération aura lieu début avril 2021. Le classement visera à privilégier les productions exemplaires et révélatrices du savoir-faire des acteurs et professionnels du bâtiment. L'objectif déclaré est de démontrer la qualité de vie d'un habitat pensé par un architecte et de sensibiliser les propriétaires à la plus-value apportée par ses prestations.



LES PLUS LUS



- Paris : Solferino tourne la page
 du PS pour accueillir
 Interparfums
- 02 Le château de Sarcelles va ouvrir eses portes au public

OLYMPE DE GOUGES

LES ENFANTS IMAGINENT LEUR FUTURE COUR D'ÉCOLE

alançoire, trampoline, cabane, potager, piscine, toboggan, rampe de skateboard, colline, rivière, terrasse prolongeant à l'extérieur le réfectoire, arbres pour jouer à cachecache... Le moins que l'on puisse dire, c'est que les enfants ne manquent pas d'idées lorsqu'on leur demande d'imaginer leur cour d'école idéale! À l'occasion de travaux dans la cour de l'école Olympe de Gouges, la Ville a décidé d'y mener une expérimentation pour réaménager et végétaliser la partie où les travaux seront réalisés. Un projet qui marquera une première étape dans la concrétisation d'une réflexion menée depuis plusieurs années par la municipalité sur le réaménagement des cours d'écoles pour les transformer en cours oasis, avec le concours du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de



l'environnement du département (CAUE 94). Équipe enseignante et d'animation, Atsem, agents d'entretien, parents, élèves de l'école Olympe de Gouges, ainsi que les services techniques municipaux, ont été consulté-e-s pour réaliser ce projet. Des ateliers ont été proposés en mars aux enfants des accueils de loisirs maternel et élémentaire de l'école afin qu'ils et elles puissent donner leur vision de leur cour parfaite, avec l'aide d'un jardinier paysa-

giste mandaté par le CAUE. «Mon travail consiste à faire le lien entre les enfants et les architectes du projet, à transmettre leurs idées afin qu'elles soient prises en compte dans la conception du projet, explique Hector Mori. Ce qu'ils ont à dire est important car ils sont les premiers usagers de cette cour». Cette démarche participative ainsi que le projet final feront l'objet d'une exposition dans la cour de l'école d'ici la fin de l'année. Les travaux seront quant à eux réalisés pendant les vacances d'été. §50



RAMASSAGE DE DÉCHETS

S'APPROPRIER SON QUARTIER

ans le cadre du projet de labellisation éco-école, des sessions de ramassages de déchets ont été organisées avec des classes de CEI, CE2 et CM2 de l'école Jules Ferry les 29 mars et 1^{et} avril.

C'est en prenant connaissance des opérations de nettoyage menées sur les plages et dans les parcs que Julie Prein, directrice de l'établissement, a lancé cette initiative.

Aux côtés de parents d'élèves, les enfants, content-e-s de prendre soin de leur quartier, ont arpenté la rue Émile Raspail, l'avenue des Aqueducs et la pro-

menade de la Vanne. Muni-e-s de gants et de sacs poubelles, ils et elles se sont laissé-es guider par Camille Bertrand, chargé de mission transition écologique à la mairie.

À l'école Jules Ferry, les élèves sont désensibilisée-s aux enjeux environnementaux: tri des déchets et des piles en classe, achats de fournitures responsables, composteur. Courne le souligne la directice, «Si tout le monde fait un effort, on ne pêut que progresser». Les ramassages de déchets reprendront dès que les conditions sanitaires le permettront.

Lors de cette sortie, les enfants ont pu en apprendre plus sur les différents composants des déchets et leur durée de vie.





Soir 13°





Laëtitia Dewalle,

une Gilet jaune

Le rythme s'accélère dans les vaccinodromes géants

ENVIRONNEMENT | Plusieurs villes ont décidé de repenser leurs espaces de récréation. La raison : une prise en compte du réchauffement climatique et, plus largement, du bien-être des élèves.

Potager, fleurs, ombre... les enfants vont créer leur « cour oasis »

FANNY DELPORTE

C'EST SUR LEUR SOL que tout commence ou presque. L'ap-prentissage du jeu, de la sociabilisation, l'expérience de l'ex-clusion, l'intégration de règles Or ce sol s'apprête à changer. dans tous les sens du terme, dans le Val-de-Marne. L'espace de récréation au sein des écoles, la « cour de récré », y connaît, en ce moment, une profonde mutation. Le déparprotonde mutation. Le depar-tement fait figure de moteur puisque 6 de ses 47 villes se font accompagner en ce sens par le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE 94). Ce processus s'inspire d'un mouvement qui touche les écoles parisiennes ces dernières années, avec la création des « cours oasis », suivant un principe : moins de bitume, plus de végétation.

Une différence toutefois les écoles val-de-marnaises font l'objet d'une démarche « sur mesure », comme l'explique Julie-Amadéa Pluriel, en charge de ce vaste projet qui bénéfi-cie du retour d'expérience parisien. « Notre méthode, c'est de prendre en compte le contexte particulier de chaque école » précise cette paysagiste, la seu-le du CAUE 94, qui coordonne une équipe déployée dans cha-que établissement. Une dizaine en tout, répartis entre Arcueil, Choisy-le-Roi, Vincennes, Ca-chan, Saint-Mandé et Bry.

Un pavillon avec jardin à l'école Casanova de Choisy

A Cachan par exemple, l'école est celle du quartier du Coteau doté d'un environnement par-ticulier qui va être pris en compte Comme les bords de Seine à Choisy, les bords de Marne à Bry ou le boulevard périphérique derrière lequel se trouve l'école de Saint-Mandé



On ne réfléchit pas assez les constructions nouvelles

NAGEATE BELAHCEN, RESPONSABLE DÉPARTEMENTALE DE LA FCPE

« Le principe général est le même qu'à Paris mais il y aura des spécificités locales », expliquait récemment Christian Métairie, le maire (EELV) d'Ar-cueil. Dans cette ville, les enfants ont eu un exercice pratique à faire : représenter à la craie les changements attendus dans leur cour. L'un d'eux a dessiné des carottes sur le terrain de foot. Pourquoi ne pas faire un potager ? La discussion est ouverte.

Récemment interrogés sur l'avenir de leur cour, de petits val-de-marnais ont fait part de deux envies : avoir accès à de l'eau et pouvoir se cacher. Alors que les cours sont aujourd'hui des espaces

« aménagés comme des routes, où il faut que ce soit prati-que de passer le karcher et la souffleuse à feuilles », déplore apaysagiste. Avec Choisy, Arcueil fait

partie des deux projets « test » menés en ce moment. Dans les autres communes du département, la concertation va dé-marrer en septembre. C'est à partir de ce moment que des ateliers vont être menés par le CAUE, pour baigner les élèves dans leur quartier, « leur ap-porter des informations sur la nature en ville la biodiversité » explique Julie-Amadéa Pluriel. « Ce qui se passe est une ré-

ponse à l'urgence climatique », explique Ali Id Elouali, adjoint

EELV à Choisy. La ville a acquis un pavillon avec jardin pour qu'il puisse profiter aux élèves de l'école Casanova Au sein des écoles Langevin et Mandela, ce sont 3 500 m² qui vont être végétalisés. Autant d'îlots de fraîcheur qui bénéficieront à tout le monde, c'est en tout cas l'idée. Une ouverture impensable il y a encore quelques années, expérimentée dernièrement à Vin. cennes dans un autre cadre.

Mieux répartir l'occupation entre filles et garçons De la même façon, l'idée de « désimperméabiliser » les cours pour réutiliser l'eau de pluie émerge. « Dans les villes, tout est fait pour que l'eau parte

Arcueil. A Olympe-de-Gouge un écolier dessine à la craie ce qu'il aimerait voir pousse

aux égouts, remarque Julie-Amédéa Pluriel. Or c'est quel-que chose de précieux, qui

peut également avoir une di-mension pédagogique.» La paysagiste voit là un dou-ble enjeu : à la fois climatique, au cœur de la cour » A l'école Olympe-de-Gouges, à Arcueil, par exemple, de l'eau pourrait bien s'écouler à la faveur des travaux d'assainissement. Mais le chantier doit aussi remettre à plat la question de l'occupation de l'espace entre filles et gar-cons. « C'est dans les écoles que tout commence », résume Ali Id Elouali, à Choisy, qui affiche la même ambition

« Cela fait plusieurs années qu'on incite les collectivités à repenser les cours dans leur intégralité », explique la res-ponsable départementale de la FCPE, Nageate Belahcen. D'après elle, « on ne réfléchit pas assez les constructions nouvelles », sur la question du genre notamment. Elle aimerait tout comme la fédé ration des parents d'élèves de l'enseignement public (Peep) d'ailleurs, « que les parents soient davantage intégrés à ce type de changements ».

« C'est un projet qui peut faire peur parce qu'on touche à des choses très profondes, des sujets dont on parle beaucoup actuellement », remarque Julie-Amadéa Pluriel. Raison pour laquelle l'expression de « cour oasis » ne lui naraît nas si appropriée que cela. Pourquoi pas « cour audacieuse » lapsus lâché par un interve-

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET QUALITÉ DE VIE

Au-delà des actions de développement durable menées par la Municipalité, notamment à travers ses projets d'urbanisme, lvry-sur-Seine accompagne les projets individuels et collectifs de ses habitants. Chacun contribue à la qualité de notre cadre de vie.

LES ENGAGEMENTS DE LA VILLE

Ivry-sur-Seine s'engage concrètement pour réduire les dépenses énergétiques et émissions de gaz à effet de serre. La Ville défend l'exemplarité de ses services municipaux et des opérations de construction ou de rénovation de ses bâtiments et équipements.

- Mise en place d'un Plan climat énergie avec pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Développement d'un Programme local de prévention des déchets pour réduire la production des déchets par habitant.
- Mise en œuvre d'un Plan mobilité de l'administration communale (PDM) pour réduire l'usage de la voiture.
- Adoption de la charte éco-quartiers qui encadre la construction et les aménagements pour les nouveaux projets de la Ville.
- Arrêt des pesticides et réductions drastiques de l'utilisation de produits phytosanitaires.
- Utilisation de peintures adaptées pour les écoles et équipements publics, mise aux normes environnementales des équipements accueillant la petite enfance.
- Programme de lutte contre le saturnisme grâce au dépistage au Centre municipal de santé.
- Mise en œuvre d'un plan vélo suite à une démarche de co-construction.

LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

La géothermie

La Ville a fait le choix de la chaleur renouvelable : une partie de son réseau de chauffage est alimentée par géothermie (depuis les places Gambetta et Insurrection jusqu'au Centre-ville).

Les permanences Info-énergie

Ivry-sur-Seine propose des permanences gratuites organisées par le CAUE94 et l'Agence de l'énergie. À l'occasion de la construction ou de la rénovation de votre logement ou local d'activité, vous y trouverez des conseils pour réduire vos consommations énergétiques et vos émissions de gaz à effet de serre.

(I) CAUE94

www.caue94.fr

Sur rendez-vous

Permanence architecture

01 49 40 27 40

Permanence énergie: 01 48 52 55 20

> HORAIRES

1er et 3ème jeudis de chaque mois : 14h

à 17h

Centre administratif et technique

Saint-Just

37 rue Saint-Just

LE PLAN CLIMAT-ÉNERGIE

Le Plan climat-énergie adopté par le conseil municipal fixe six grands axes d'action :

- l'exemplarité de la Ville,
- la réduction des gaz à effet de serre et les économies d'énergie,
- la rénovation et l'isolation thermique des bâtiments,
- la promotion des déplacements alternatifs,
- la prévention de la vulnérabilité énergétique.
- les incitations à un comportement respectueux de la planète.

SERVICE URBANISME RÉGLEMENTAIRE

Le service Urbanisme réglementaire accompagne les usagers dans leurs démarches et propose d'aider les pétitionnaires à constituer leurs demandes de déclarations préalables [remplissage du formulaire Cerfa, vérifications cadastrales, constitution des pièces graphiques nécessaires au dossier, notice descriptive...]

Ses permanences sur rendez-vous s'adressent aux particuliers ne disposant pas d'un architecte (et ne concernent pas les permis de construire ou d'aménager).

CENTRE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

37 rue Saint Just (2*** étage) 91-49-60-28-76 /mbraka@ivrv94.fr

HORAIRES

Mercredi apres-midi et vendredi mati Prévoir une heure de rendez-vous. Merci de renseigner votre numéro de féléphone qui sera necessaire pour valider le rendez-vous ou vousréorienter vers l'accueil du service.

PERMANENCES ARCHITECTURE ET ÉNERGIE.

En partenariat avec la Ville, des architectes conseillers et des ingénieurs en maîtrise de l'énergie vous accueillent sur rendezvous pour vous aider à réaliser des travaux et réduire vos consommations d'énergie et d'eau. Ces consultations sont gratuites et organisées par le CAUE94 et l'Agence de l'énergie. Prise de rendez-vous par téléphone ou directement auprès du CAUE94.

CENTRE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUI

37 rue Saint Just (2**** étage) 01 49 60 27 60 Permanence architecture : conseil architecturel@caue94.fr Permanence énergie conseiller infeenergie@gmail.con

HORAIRES

Mercredi après mid



ÉCOLES

À la découverte des ateliers périscolaires

Mis en place dans toutes les écoles élémentaires de la ville, les ateliers périscolaires permettent aux enfants de s'initier à une large palette de pratiques sportives et culturelles. Une multitude d'options stimulantes et enrichissantes à découvrir entre les heures de classe!



Atelier sportif.

Initiation à l'architecture avec le Caue 94.

es inscriptions pour les ateliers périscolaires se font au mois de septembre. Avec l'aide de leurs parents, les enfants peuvent choisir ceux qu'ils ont envie de suivre au cours de leur année à l'école. Chaque module, prévu par cycle trimestriel, permet de découvrir une activité parmi une riche sélection couvrant plusieurs domaines. Répartis en petits groupes de 14 de la même tranche d'âge (CP/CEI ou CE2/CM1/CM2), les jeunes peuvent profiter pleinement de ce temps dans un contexte très favorable à l'apprentissage! Les ateliers s'étalent sur deux périodes de la journée : le midi après le déjeuner et le soir après le goûter.

Durant cette heure, des intervenants viennent présenter et partager avec les enfants leur domaine d'activité de façon ludique. Les élèves découvrent ainsi des choses nouvelles qui ne figurent pas au programme scolaire, notamment de nombreuses pratiques artistiques.

Un grand choix d'ateliers

Il existe un grand éventail d'activités, lesquelles couvrent de nombreux domaines, de la culture aux sports en passant par les langues. Ainsi, les enfants peuvent s'initier au théâtre, à la peinture, à la radio ou encore à diverses pratiques musicales, ces dernières

en partenariat avec le conservatoire Marcel Dadi, où ils ont l'occasion de découvrir divers instruments, y compris de musique arabe ou arabo-andalouse.

Autre partenaire, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du 94 assure des ateliers d'initiation à l'architecture, durant lesquels les enfants s'amusent à construire des gratte-ciels miniatures et écologiques à base de matériaux recyclés. Des activités sportives sont naturellement proposées au sein des gymnases de la Ville, avec la possibilité de jouer au basket-ball, au handball ou encore au tennis de table. Pour les plus jeunes, des séances de motricité favorisent le développement de leur coordination et de leur esprit d'équipe.

Dans une perspective d'inclusion plébiscitée par les enfants, un atelier est également mis en place pour apprendre la langue des signes, véritable outil de lien social et de vivre ensemble. Enfin, un module d'anglais leur permet de s'initier à langue de Shakespeare, de sorte à construire de bonnes bases en vue de son étude plus approfondie au collège.

Rendez-vous en septembre pour découvrir toutes ces activités ludiques et divertissantes conçues pour ouvrir de nouveaux horizons aux enfants, stimuler leur fibre créative, et leur insuffler des valeurs d'esprit collectif, de curiosité et d'éveil au monde.



JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE

Lumière sur la cité-jardin

Pour les Journées nationales de l'architecture, la ville met à l'honneur sa cité-jardin'. Samedi 16 octobre, rendez-vous à l'inauguration du label "Patrimoine d'intérêt régional" récemment obtenu, ainsi que des panneaux de valorisation patrimoniale.

«La valorisation du patri-moine historique campinois fait partie intégrante de la volonté municipale de développer le tourisme mémoriel. Cette année, à l'occasion des Journées nationales de l'architecture, nous avons décidé de mettre en valeur la cité-jardin de Champigny qui a obtenu le label de Patrimoine d'intérêt régional», déclare Henrique RIBEIRO, adjoint au maire en charge du jumelage et du tourisme. Initiée par le maire de l'époque Albert Thomas, la cité-jardin de Champigny compte près de 1 200 logements sociaux innovants construits entre 1929 et 1949 inspirés du modèle anglais2. Le but était d'offrir aux ouvriers un

campagne. Un lieu culturel, un dispensaire et une école parachèvent l'ensemble. « Elle est implantée sur un terrain de 12 hectares très accidenté, auquel les architectes Paul Pelletier et Arthur-Pierre Teisseire ont dû s'adapter », poursuit Patricia CASTÉJON-GÉLIBERT, chargée de mission Valorisation patrimoniale.

Depuis 2018, cet ensemble est labellisé "Patrimoine d'intérêt régional"3 pour sa qualité architecturale. Une plaque mentionne cette reconnaissance sur la façade du groupe scolaire Albert-Thomas. Dix panneaux valorisant les points essentiels de la cité-jardin

cadre de vie confortable, avec ont également été implantés par les avantages de la ville et de la la ville, pour mieux connaître l'histoire des lieux. Pour inaugurer cette labellisation, la ville convie, samedi 16 octobre, les habitants au centre Olivier-Messiaen. Au programme: discours du maire Laurent JEANNE, en présence de la Région, du bailleur social Valophis et de l'association régionale des cités-jardins d'Îlede-France; suivi d'un concert de l'orchestre de flûtes du Val-de-Marne. En amont, une balade urbaine commentée 4 est organisée en collaboration avec le CAUE 94. Fiers de ce patrimoine remarquable reconnu, à préserver et à

CHARLOTTE SAUVAGNARGUES

INFOSpratiques

16/10 au centre Olivier-Messiaen 16h: pot d'accueil 16h30 : concert de l'orchestre de flûtes du Val-de-Marne. Gratuit, réservation obligatoire : 01 48 81 45 86. Pass sanitaire et port du masque.

1 Une quinzaine en Ile-de-France

2 Cité-jardin dérivant du courant hygiéniste qui s'intéresse notamment aux questions d'hygiène et de salubrité.

3 Donne accès à des aides financières pour sa 4 inscription sur exploreparis.com.



